

# BULLETIN DES ANCIENS ET AMIS DU GROUPE RHONE-POULENC

MAI 2018 - N° 73



COMMISSION CULTURELLE  
ANTENNE FRANCILIENNE  
Page 33

# Les rendez-vous 2019

## DATES À RETENIR ARARP

- **Pot des rois à Saint-Fons :**

En 2019 le pot des rois sera offert par l'association après l'assemblée générale  
**mercredi 27 mars après-midi**  
(à confirmer)

- **Assemblée Générale :**

**mercredi 27 mars**

## ANTENNE FRANCILIENNE

- **Cocktail francilien :**

**vendredi 25 janvier**

- **Réunion d'information :**

**mercredi 10 octobre**

## RÉUNIONS DU CONSEIL ARARP

- **Vourles :**

**jeudi 7 février**

- **Chanas :**

**jeudi 3 octobre (+ réunion information Roussillon l'AM)**

- **Grigny :**

**jeudi 6 juin**

**Directeur de publication :**

Bernard ROSSI

**Rédaction :**

Pierre ANCIAN

Paul ANTIKOW

Jean-Henri BESSET

François BUISSON

Alain BLONDEL

Paul CRUIZIAT

Jacques FROEHLICH

# Sommaire

---

ÉDITORIAL .....	>	2
COMMISSION CULTURELLE FRANCILIENNE VŒUX 2018 .....	>	3
DÉJEUNER ARPA/ARARP .....	>	4
CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR .....	>	5
PENSÉES D'UN PASSANT POUVANT PARTIR PRÉATURÉMENT .....	>	6
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 15 MARS 2018 .....	>	7
NOUVELLES DU GROUPE .....	>	9
JEUX .....	>	14
RÉUNION D'INFORMATION DE L'ANTENNE FRANCILIENNE .....	>	15
JEUX / UN PEU D'HUMOUR .....	>	16
LYON CAPITALE BURGONDE, NOS ANCÊTRES LES BARBARES .....	>	17
LES THÉORIES PHYSIQUES .....	>	21
MISSION AU PROCHE-ORIENT .....	>	26
NÉCROLOGIE - JACKY PINÇON .....	>	29
NÉCROLOGIE - YANNICK BONNET .....	>	30
CONNAISSEZ-VOUS L'ANOSOGNOSIE ? .....	>	31
LES LYONNAIS RENOMMÉS OU... OUBLIÉS .....	>	32
COMMISSION CULTURELLE FRANCILIENNE .....	>	33

---

# Edito

Bonjour à tous

Ce début d'année a vu de nombreux changements ;

Tout d'abord le décès le 11 janvier de Jacky Pinçon, président de l'association depuis plusieurs années. Dévoué à la défense des adhérents et des retraités il sera regretté par ceux qui l'ont côtoyé, comme moi, et par tous ceux qu'il a aidés.

Sa contribution à l'ADRESE, le succès des procès PIA (revalorisation des primes de départ en retraite) et l'aide qu'il a apportée pour que les veuves obtiennent une juste réversion des retraites d'entreprise ont marqué son action.

Energique, il a affronté l'adversité avec courage et humour, sans faiblesse ni illusion.

Vous trouverez plus loin sa dernière contribution à notre revue. J'ai lu avec émotion ce papier où derrière l'humour et la critique amusée des défauts de nos sociétés on retrouve la foi en un monde meilleur, dès lors que les hommes qui y vivent et les animent allient intelligence et respect de leur prochain.

D'autres changements en début d'année : pour beaucoup le changement de mutuel vers ADREA avec des couacs qui semblent se résoudre et un courrier de Solvay sur le cautionnement des retraites chapeaux, informations qui ont surpris car bien tardives.

Et plus gênant encore l'augmentation de la CSG qui prouve aux retraités la nécessité de s'unir et d'apporter leur voix et leur soutien aux grandes fédérations de retraités (une partie de votre cotisation à l'Ararp y est consacrée) pour que nos voix soit entendues au plus haut niveau possible.

Des changements plus positifs avec les premiers succès définitifs obtenus avec l'Adrese pour l'exonération de la taxe 137/11-1 sur les retraites d'entreprises et le déblocage des 75 procès pour la réversion des compléments de retraites CAVDI obtenu par voie judiciaire (jugement du 9 mai 2018 en notre faveur).

Également une baisse sensible des cotisations (-50%) à partir de 2019 justifiée par l'abandon de notre local lyonnais et la bonne santé de notre trésorerie.

Vous trouverez plus loin les détails sur le compte rendu de notre assemblée générale du 15 mars 2018.

Bonne lecture.

Votre nouveau président

**Daniel DESPRELS**

Quelques mots pour me présenter : âgé de 69 ans j'ai pris ma retraite fin 2010 et j'ai participé aux activités du bureau de l'Ararp depuis plusieurs années. Ingénieur informatique je suis rentré à Rhône-Poulenc à la Cellophane St-Maurice-de-Beynost en 1974. J'ai travaillé en maintenance puis exploitation dans plusieurs usines outre celle-ci (Santo André au Brésil, Belle Etoile à Lyon, La Madeleine à Nancy) avant de passer mes dix dernières années à la Fonction industrielle de Rhodia comme expert investissement et maintenance.

J'habite la banlieue sud de Lyon, à Serezin-du-Rhône et pratique en amateur le tournage sur bois.

On peut me joindre en écrivant ou en envoyant un mail à l'association et, si nécessaire, par téléphone au 06 42 47 94 73

## Vœux 2018

*Le traditionnel cocktail de l'antenne francienne a eu lieu dans les locaux de la Maison des associations du 13<sup>e</sup> arrondissement le 26 janvier.*

Cette manifestation fut marquée d'une grande émotion suite à la disparition de notre président Jacky Pinçon emporté rapidement par la maladie. En l'absence du nouveau président Daniel Desprels, retenu à Lyon, Jean-Claude Feltin a lu le texte que Daniel Desprels avait écrit pour lui rendre hommage lors des obsèques.

La réunion d'information d'octobre n'ayant pu avoir lieu en 2017 en raison de l'absence de Jacky Pinçon qui luttait contre la maladie, Jean-Claude Feltin, sur la base des éléments fournis par Daniel Desprels, a donné les informations récentes sur tous les sujets qui intéressent nos adhérents, parmi les plus importantes :

- la gestion des **retraites IRP**, pour les ex-Rhodia (aujourd'hui Solvay) : elle n'est plus assurée par GPA depuis le premier janvier 2017 mais par SIACI qui désormais devient le payeur de nos retraites supplémentaires d'entreprise.
- le changement de **mutuelle** pour les ex-Rhodia : Solvay a choisi la mutuelle ADREA pour ses salariés et ses retraités. Cela a pris effet le premier janvier 2018.



- **ADRESE** : des informations ont été données sur l'avancement des procès RP : aujourd'hui le groupe 1 a constaté l'arrêt des prélèvements : 26 personnes ne sont plus prélevées à ce jour. Suite à une déconvenue devant le TASS pour le groupe 2, une date pour un jugement en appel est attendue. Une date de jugement devant le TASS pour le groupe 3 est attendue pour fin 2018.

- **procès lyonnais** : ils ont pris du retard qui s'explique par des manœuvres dilatoires des avocats de la partie adverse, mais la fin semble quand même proche.

Une information a concerné ensuite les locaux lyonnais dont l'arrêt de la location actuelle prend fin entre fin mars et fin juin. L'adresse de l'ARARP ne change pas.

Enfin des informations sont données sur l'activité culturelle parisienne qui est poursuivie malgré une baisse du nombre de participants par visite.

Jean-Claude Feltin a rappelé que la prochaine réunion d'information aura lieu le 12 octobre 2018. Notre président Daniel Desprels sera présent. Nous espérons vous y retrouver nombreux.

Après quelques questions-réponses, l'assemblée a été conviée à rejoindre le buffet et à démarrer les festivités illustrées par les 2 photos jointes.

Jean-Claude Feltin



## Déjeuner ARPA/ARARP

**V**ous avez pu lire page 33 de notre numéro 72 le compte-rendu de notre déjeuner du 16 novembre 2017, accompagné de 2 photos des convives.

Étaient présents au déjeuner : Jacques BERTHEAU et Mme, Jean CATHERINE, Roland CHRÉTIEN, Pierre COURAND, Jean DECAURE, Henri DEPAIRE, Yves DUBOSC, Hélène DURAND-FOUILLOUX, Jean-Louis FOURNET et Mme, Jacqueline LANDRY, Georges POROKHOV, Jacques SANFOURCHE et Philippe TRIPARD.

Comme nous l'avions annoncé dans notre mail du 14 mars ou par téléphone, le déjeuner ARPA/ARARP a été réuni avec le déjeuner "Groupe Delbès" et vous avez été avisés par mail ou téléphone de la date du déjeuner

commun qui s'est tenu le jeudi 7 juin 2018 au Cercle des Magistrats du Tribunal de Commerce de Paris. Compte tenu de la date de ce déjeuner trop proche de la date de parution du bulletin de juin, nous ne pourrions vous rendre compte de ce déjeuner que dans le bulletin de décembre.

Le prochain déjeuner commun aura lieu sans doute en novembre prochain et vous en serez avisés en temps utile.

Merci pour votre fidélité.

Soignez-vous bien, portez-vous bien et passez un bon été. Amicalement,

**Jean Rimaud et Yves Dubosc**



# Ce que vous devez savoir

## > SÉCURITÉ SOCIALE

---

Plafond au 1/1/2018 (PMSS) : 3311 € / mois

Retraite au 1/10/2017 : + 0,8 % (pas d'augmentation envisagée avant 1<sup>er</sup> Janvier 2019)

Pension de réversion :

le demandeur ne doit pas disposer de ressources annuelles propres supérieures à 20550 € (soit 2080 fois le SMIC au 1/1/2017).

## > RETRAITES COMPLÉMENTAIRES

---

Ne seront revalorisées en Novembre 2018 que si l'inflation prévue pour 2018 à ce moment là est supérieure à 1%. Cette revalorisation serait de la valeur de l'inflation -1 %

## > PENSIONS IRP ET CAVDI

---

+ 1 % au 1/4/2017 ou au 1/7/2017 (à confirmer) selon les sociétés et les organismes payeurs

## > CONTRIBUTION SUR LES REGIMES SUPPLEMENTAIRES D'ENTREPRISE

---

*si date initiale de retraite antérieure au 1<sup>er</sup> Janvier 2011*

Les tranches de calcul de la Contribution ont été réévaluées à 546 et 1092 € au 1<sup>er</sup> janvier 2018 du fait de leur indexation sur le PMSS ; la contribution déductible est donc celle qui est comprise entre 546 et 1000 € (seuil non indexé !)

## > CASA

---

0,3 % sur toutes les pensions soumises à la CSG à taux plein depuis le 1/4/2013 (Contribution Additionnelle de Solidarité pour l'Autonomie).

## > TAUX INTÉRÊT LÉGAL

---

3,73 % pour S1 2018, avec pénalité de 5 % en cas de retard. *(Il s'agit des dettes dues à un particulier, le taux pour des dettes dues à un professionnel ou à une personne morale telle une entreprise ou une collectivité est bien inférieur : 0,89%)*

## > CSG

---

Le taux de la CSG déductible sera porté de 6,6 à 8,3 % (**soit +1,7%**) à partir du 1/1/2018 sur toutes les pensions dont le bénéficiaire a un revenu fiscal annuel de référence (RFR) supérieur à 14375 € s'il est seul, 18213 € pour un couple.

## > RENDEMENT DES LIVRETS

---

### • Livret A

0,75 % depuis le 1/8/2015 avec un plafond de 22950 € (hors intérêts)

### • Livret Épargne Populaire

1,25 % depuis le 1/8/2015 avec un plafond de 7700 € (hors intérêts)

## > EMPLOIS À DOMICILE

---

Valeur brute horaire du SMIC : 9,88 € au 1/1/2018.

# Pensées d'un Passant Pouvant Partir Prématurément (1)

**D**e culture catholique devenu agnostique mais ouvert à toute proposition, même de dernière minute, je prie (au propre et au figuré) humblement les personnalités suivantes :

- Dieu(x) Unique(s) (sic) ; ils sont officiellement trois, mais aussi cinq si l'on compte la Sainte Trinité. Je ne les nomme pas par respect puisque l'un d'entre est « innommable » ce qui m'a toujours troublé vu la double signification de ce qualificatif... Un léger reproche quand même : pourquoi laissez-vous vos créatures commettre tant de crimes horribles en votre nom ?
- Zeus (tonnerre, où est-il celui-là ?)
- Jupiter, le vieux, le vrai, pas le jeune qui vient d'être élu
- Vishnou (dieu de la paix selon Pierre Dac)
- Shiva aux bras multiples, dieu du bâtiment et des salariés, d'où l'expression d'origine portugaise « Shiva le bâtiment, tout va »
- Râ (sans « t »), généreux dispensateur de chaleur et lumière non facturées, dieu des râleurs, donc des Français.
- Bercy, à qui je confirme être prêt à continuer à payer des impôts, même injustes et élevés, s'il accepte de m'aider dans cette circonstance (je sais qu'il a le bras long...)

de m'accorder un sursis pour terminer ce que j'ai à faire sur cette Terre.

J'espère qu'aucune des 3000 divinités officiellement recensées et que je n'ai pu nommer ici - l'encre et le papier sont si chers - ne se vexera.

Quelques maximes et références qui m'ont été utiles :

- « Nul ne sait ni le jour ni l'heure » (Matthieu, 24-36) et son corollaire « Vivons heureux en attendant la mort » du regretté Pierre DESPROGES, philosophe méconnu du XX<sup>e</sup> siècle.
- « Ce qui est réconfortant dans le cancer, c'est que même un imbécile peut attraper une tumeur maligne » Philippe GELUCK
- « Quand la vie est en jeu, il faut en faire un jeu pour oublier l'enjeu » du Maréchal BUGEAUD ; cette précieuse maxime à orientation managériale n'est hélas que trop rarement utilisée dans nos belles Entreprises humanistes

qui lui préfèrent habituellement le management par la pression et la menace, habilement rebaptisée « gestion par le bon stress » (donc aussi utile que le bon cholestérol). Ma modeste expérience ne me permet hélas que de citer 3 personnes dignes d'admiration dans ce domaine :

- Le défunt Louis MOULIN, Dr des Achats de l'AGRO, un caractère fort mais pétri de bonté et d'humanisme ; il affirmait avant tout que ses collaborateurs devaient être heureux à leur poste car ils seraient naturellement motivés pour exercer leurs talents et acquérir par le travail toutes les connaissances qui pourraient leur être nécessaires. Cet homme aurait fait pousser un rosier au milieu du désert ; j'ai eu le grand bonheur de pouvoir le revoir peu avant sa mort et lui dire combien il m'avait inspiré pour le reste de ma carrière.
- Jean Martin FOLZ, brillantissime et modeste, qui a quitté notre Groupe beaucoup trop tôt, mais pour faire ailleurs la carrière que l'on sait ; son humour était mémorable et il était un meneur hors pair, aimé de tous, même de la CGT !
- Et bien sûr Jean Marc BRUEL, dont les yeux bleus faisaient bien sûr chavirer les femmes, mais dont les hommes n'étaient curieusement pas jaloux ; le modeste cadre débutant que j'étais alors n'a pu le rencontrer qu'une fois dans l'ascenseur, mais je m'en souviens encore ... Son charisme était immense et je crois que c'est le seul dirigeant dont je n'ai jamais entendu dire du mal (incroyable quand on connaît la malice des Français ... ) ; toujours souriant et simple, se mettant à ta portée de tous, il savait parfaitement écouter et corriger sans humilier

1. Les P-tomanes l'auront remarquée, mais je prie les distraits de noter cette magnifique allitération en P

**Jacky Pinçon**

*Nous laissons le soin à chaque lecteur d'apprécier le texte de notre ami*

*Le comité du journal*

## Assemblée Générale ARARP du 15 mars 2018

**N**otre assemblée générale annuelle a eu lieu le 15 Mars 2018 à la salle des fêtes de Saint-Fons et a réuni environ 70 personnes. Grâce au vote par correspondance et aux pouvoirs reçus, le renouvellement du tiers des membres du conseil d'administration a été fait avec 854 voix et les rapports, moral et financier, ont été votés par 840 voix sur 1506 inscrits, dépassant chaque fois les 50% nécessaires. On en profite pour rappeler l'importance de voter par correspondance et de donner les pouvoirs à une personne qui aura toute chance de participer à la réunion pour que les pouvoirs qui lui sont remis soient validés.

La réunion a commencé par une pensée pour ceux qui nous ont quittés. Nous présentons nos condoléances à leur famille et à leurs amis.

En particulier pour Jacky Pinçon, malheureusement décédé le 11 janvier 2018 à la suite d'une longue maladie.

Le conseil d'administration a décidé de nommer Mme Pinçon membre d'honneur de l'association.

### 1) INFORMATIONS, POINT SUR LES ACTIVITÉS EN COURS :

#### CAUTIONNEMENT DES RETRAITES ENTREPRISES côté Solvay-Rhodia

Solvay, pour les retraites d'entreprise, a adressé une lettre de cautionnement de ses filiales en application d'une loi de 2015. Cela n'a pas de conséquences négatives et donnerait une garantie partielle en cas de catastrophe économique concernant Solvay.

#### MUTUELLE

Solvay a signé un nouvel accord de mutuelle dont la conséquence est de faire gérer par ADREA les mutuelles Rhône Poulenc. Certains ont vu leur cotisation augmenter au delà du raisonnable (+55%). Après action de l'Ararp il apparaît que les contrats relevant du régime Nyltech n'auraient pas dû être transférés chez ADREA. Les personnes concernées doivent donc appeler Adrea et Médéric (ancienne mutuelle) pour revenir en arrière et revenir à un niveau de cotisation antérieur aux augmentations annuelles près.

Noter que les premières réponses d'ADREA étaient que l'augmentation était due à l'arrêt de la participation employeur alors qu'il n'y en a jamais eu pour les retraités.

Il se peut que d'autres erreurs aient été commises et donc tous ceux qui ont vu une hausse anormale de leurs cotisations doivent réclamer et en informer l'ARARP

#### PROCES DES REVERSIONS sur les compléments de retraite Rhône Poulenc obtenus par voie de justice

Suite aux manœuvres de la partie adverse nous avons 10 groupes soit près de 80 personnes attendant leur jugement sur le fond. Le groupe le plus ancien date de 2012.

Le jugement devait avoir lieu en Septembre 2017 et la cour a supprimé la date pour cause de réorganisation. L'audience vient de se produire et le résultat du jugement en première instance sur le fond sera connu en Mai 2018.

#### ADRESE : taxe dite de 14%

En 2017 28 personnes ont gagné en appel et leurs prélèvements sont suspendus ou en cours de l'être. Par contre nous n'avons pas enco-

re de réponse pour le remboursement des sommes déjà versées.

Pour la partie Rhône-Poulenc il y a 284 autres dossiers en cours, 162 en attente d'une date de jugement en appel, 43 en attente de jugement devant le TASS 36 devant la commission de recours amiable et le reste en préparation. Une douzaine de dossiers ont été constitués depuis le début de l'année.

Tout cela est en cours mais nous n'avons à ce jour pas d'échéance précise pour les prochaines phases.

### 2) ARRÊT LOCATION RUE DUMONT : CHANGEMENT D'ADRESSE, CONSÉQUENCES POUR LES DÉPENSES

Depuis début 2017 au moins nous avons réfléchi sur l'intérêt de garder le local de la rue Dumont et nous avons décidé d'abandonner la location à l'échéance triennale du 30 Juin 2018. En effet le local est de moins en moins utilisé et coûte environ 10 000 euros par an entre loyer, charges, taxes...

En septembre nous nous sommes inscrits dans une association d'associations : REZO 1901 au 100 route de Vienne dans le 8<sup>e</sup> également et avons loué un bureau. Cela nous permet de garder la même boîte postale.

Dans les faits nous avons accepté une demande du propriétaire de sortir au 31 mars 2018, pour faciliter la vente qu'il souhaitait faire.

En conséquence notre domiciliation officielle est devenue

**ARARP**  
**Maison des associations de Lyon**  
**REZO 1901**  
**100 route de Vienne**  
**69008 LYON**

mais il est de loin préférable d'utiliser notre boîte postale (BP 8214, 69355 LYON Cedex 08) qui n'a pas changé.

Nous arrêtons également la ligne téléphonique et si nécessaire vous pourrez joindre votre président Daniel DESPRELS sur son portable 06 42 47 94 73

Tout cela réduira nos dépenses fixes d'environ 8 000 euros par an

## SECTION HISTOIRE :

François Buisson informe que les documents intéressants (brochures Rhône-Poulenc, livres) ont été récupérés et sont chez lui. Ces documents seront versés à des bibliothèques ou aux archives départementales (les listes seront sur le site de l'association).

L'appel à documents qui avait été fait est donc supprimé mais la section histoire continue dans son rôle d'appui et d'aide à tous ceux qui souhaitent des informations, soit par des documents soit en mettant en relation les demandeurs avec des collègues.

Parmi ces demandeurs tous ceux qui organisent des anniversaires ou des commémorations (les 100 ans de la Dargoire, les 100 ans de la fin de la guerre en 1918 et à cette occasion exposition relative à la naissance de l'usine de Roussillon et de sa contribution à l'effort de guerre (phénol, ypérite) par exemple).

Un autre exemple est la récupération du fronton de SPECIA à St Fons. Le site continuera à être renseigné sur les documents et information retraçant l'histoire du groupe.

## 3) EVOLUTION DES RESSOURCES, BAISSÉ DE LA COTISATION :

Nous disposons aujourd'hui d'une trésorerie disponible très importante et si nous devons garder un fond de solidarité suffisant comme le prévoit nos règlements notre

trésorerie est bien supérieure à ce qui est nécessaire.

D'autre part la sortie de la rue Dumont nous permet de réduire nos dépenses de 8 000 à 10 000 euros par an.

Dans l'objectif de réduire nos réserves trop importantes et d'en faire profiter au mieux nos adhérents la cotisation sera réduite à partir de 2019 à 14 euros (7 pour les veuves d'actifs et 21 pour les couples d'actifs).

Nous retournerons ainsi à une situation correcte de trésorerie en une dizaine d'années.

## 4) REGROUPEMENT POT DES ROIS ET AG :

A partir de 2019 nous regrouperons l'AG et le pot des Rois en une seule manifestation : l'assemblée générale, suivie d'un cocktail offert par l'association.

## RAPPORT FINANCIER

Bilan et résultats ont été communiqués.

La gestion de l'association termine avec un déficit de 7800 euros environ, conséquence de l'érosion progressive du nombre de nos adhérents et est en ligne avec les prévisions initiales.

## RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les contrôleurs ont vérifié la conformité des comptes 2017. MM Sereing et Spanu sont confirmés dans leur rôle pour l'année à venir. Le rapport est disponible auprès du président ou du trésorier.

## RENOUVELLEMENT DU TIERS DES CONSEILLERS

Sont déclarés élus avec 854 voix MM :

ANTIKOW Paul  
BALLATORE Pierre  
BESSET Jean-Henri  
CRUIZIAT Paul  
DEMENTHON François  
FANGEAUX Roger

FELTIN Jean-Claude  
GOUBY Michel  
MARTEAU Marc  
PERUCHON Robert  
ROSSI Bernard  
SCHNEIDER Gérard

En outre le conseil coopté Jean Paul TALAGRAND qui sera proposé au vote à la prochaine AG

Par ailleurs le rapport moral et les comptes sont approuvés à l'unanimité (851 pouvoirs dont 80 valides et 69 présents).

Le conseil a validé la composition du bureau :

*Président* : DESPRELS Daniel  
*Vice président délégué* :  
GARDAIS Jean François  
*Trésorier* : GOUBY Michel  
*Secrétaire* : SCHNEIDER Gérard  
*Secrétaire adjoint* : ANCIAN Pierre

## PRINCIPALES QUESTIONS

Elles ont surtout concerné les dossiers ADRESE.

Remboursement des prélèvements des dossiers du groupe 1 : pas de réponse à ce jour. La possibilité d'intérêts, au moins à partir de la date du jugement final sera discutée avec l'avocat car l'Urssaf apparaît excessivement peu réactive.

Réunion avec l'Urssaf pour une éventuelle extension aux dossiers en cours et en fait à tous ceux qui relèvent des mêmes régimes que le groupe 1 : également pas de réponse malgré des tentatives faites par l'avocat.

Demande d'information des personnes ayant déposé un dossier : contacter Daniel DESPRELS directement ou via le mail de l'Ararp. Une information plus systématique sera faite dès qu'on aura réussi à s'organiser.

Si vous avez une retraite Rhone Poulenc et que son montant atteint ou dépasse 4000 euros environ par trimestre n'hésitez pas à contacter Daniel DESPRELS.

# Nouvelles du Groupe

## SOLVAY

Solvay a annoncé le 9 novembre 2017 que le fabricant de dispositifs médicaux **DiFusion Technologies** avait choisi le **polyétherétherkétone (PEEK) Zeniva® ZA-500** pour son ostéoconducteur **ZFUZE** destiné aux **implants du rachis**.

Solvay et **Strata** ont signé le 12 novembre 2017 l'accord final pour la création de la première **joint venture de matériaux aéronautiques aux Émirats Arabes Unis** pour fournir Boeing en fibres de carbone pré-imprégnées pour le Boeing 777X.

Solvay a annoncé le 16 novembre 2017 qu'avec l'adhésion de **Henkel**, il a pu doubler le nombre d'agriculteurs indiens au sein de l'**initiative « Guar Durable »**.

Solvay et **Suez** ont annoncé le 13 novembre 2017 le gain du contrat pour **désaliniser** par osmose inverse les eaux industrielles du Wanhua Chemical Industry Park en Chine.

Solvay a annoncé le 27 novembre 2017 avoir investi avec Camino Real Capital Partners 3 millions de dollars pour rejoindre le joint venture de Phoenix Venture Partners et Burwell Investments dans **Autonomic Materials Inc.**, leader dans le domaine des **enduits**, des **adhésifs** et des **isolants**.

Solvay a annoncé le 28 novembre 2017 l'augmentation de 60 tonnes de ses capacités de production de **vanilline** naturelle européenne pour le secteur agro-alimentaire.

Solvay a annoncé le 29 novembre 2017 la mise sur le marché d'un nouveau **polymère haute résis-**

**tance** moulable par injection pour **dispositifs implantables en chirurgie**, qui se distingue par sa moindre intrusion, sa résistance exceptionnelle à la déformation et sa capacité à supporter des contraintes en fatigue prolongées.

Solvay a réaffirmé le 11 décembre 2017 son engagement pour le climat en signant une nouvelle fois le **French Business Climate Pledge** parmi 91 entreprises de toutes tailles. En 3 ans, Solvay a obtenu une **diminution de son intensité en gaz à effet de serre d'environ 30% et 43% de son chiffre d'affaires est issu de solutions durables** (en 2015, son objectif à 10 ans était de 40% de réduction des gaz à effet de serre et 50% du chiffre d'affaires avec des solutions durables).

Le groupe « **Industrial Process Solutions** » de Solvay a été lauréat du **prix « Vinci Innovation »** pour le développement d'un **agent de fluidification pour le revêtement des routes** en asphalte.

Solvay a annoncé le 8 janvier 2018 la signature d'un contrat avec **Boeing** pour la fourniture de **composites** et **d'adhésifs** pour la nacelle du 777X.

Solvay a annoncé le 17 janvier 2018 la signature d'un partenariat de 3 ans avec la **Fondation Ellen MacArthur** pour accélérer la contribution de la chimie à la transition vers une **économie circulaire**, qui est en contraste avec le modèle économique linéaire actuel : extraire, fabriquer et jeter. Solvay rejoint les 8 partenaires mondiaux de la Fondation : Danone, Google, H&M, Intesa Sanpaolo, Nike, Philips, Renault et Unilever et est le seul pour le secteur de la chimie de 2018 à 2020.

Solvay a annoncé le 30 janvier 2018 un investissement de 6 millions d'euros dans son usine de **Rheinberg en Allemagne** pour augmenter sa capacité de production de **bicarbonate de sodium** pour SOLVAir® SB03, solution prête à l'usage pour la **diminution des émissions polluantes dans l'industrie**.

Solvay a annoncé le 1<sup>er</sup> février 2018 la nomination de **Daniela Manique**, basée à Sao Paulo, au poste de **Présidente de la Global Business Unit Coatis**, principal producteur de **phénol et de dérivés**, de **solvants durables** issus de ressources renouvelables, de **solvants oxygénés** et de **polyamides intermédiaires** pour l'industrie.

Solvay a annoncé le 6 février 2018 que la firme **Advanced Sector Technologies Inc.** a choisi le sulfure de polyphénylène PPS Ryton® pour les **boîtiers** résistants à la chaleur et aux produits chimiques de ses **capteurs** utilisés dans les procédés industriels exigeants.

Solvay a finalisé le 8 février 2018 la **vente** à la société allemande **Lanxess** de son usine de **dérivés du phosphore** de **Charleston** qui produit des intermédiaires pour les additifs plastiques, les retardateurs de flamme et les applications agricoles, activité qui génère environ 65 millions d'euros.

Solvay a annoncé le 13 février 2018 que, suite à la décision d'**Engie** de proposer la nomination de **Jean-Pierre Clamadieu** comme administrateur à l'Assemblée Générale du 18 mai puis comme Président de ce Conseil, il accélère son plan de succession avec pour objectif de conclure la transition d'ici à fin 2018, Jean-Pierre Clamadieu conti-

nuant à assurer son rôle de dirigeant exécutif de Solvay jusqu'à cette date.

Solvay a annoncé le 15 février 2018 la nomination de 3 nouveaux membres au **Comité Exécutif** : **Augusto di Francesco**, qui dirigeait l'activité **Specialty Polymers** depuis 2011, **Hua Du**, qui dirigeait l'activité **Special Chem** depuis 2015 et **Cécile Tandeau de Marsac**, qui continuera à diriger la fonction **Ressources Humaines** du Groupe. Ces nominations ont pour but de renforcer l'orientation Client du Groupe. Solvay a annoncé également le départ de **Roger Kearns**, superviseur du segment **Advanced Materials**, qui retourne aux États-Unis. Le nouveau Comité Exécutif est composé de Jean-Pierre Clamadieu, CEO, Vincent de Kuyper, Augusto Di Donfrancesco, Hua Du, Karim Hajjar (CFO), Pascal Juéry et Cécile Tandeau de Marsac.

Solvay a participé au **JEC World 2018** du 6 au 8 mars à Paris pour exposer son portfolio de technologies innovantes en matière de **composites** et de **polymères de spécialités**.

Solvay a annoncé le 1<sup>er</sup> mars 2018 la nomination de **Rodrigo Elizondo** au poste de **Président de la Global Business Unit Special Chem** et de **Michael Finelli** comme **Président de la Global Business Unit Specialty Polymers**. Tous deux ont plus de 25 ans d'expérience dans le Groupe.

Solvay a annoncé le 14 mars 2018 l'introduction d'une nouvelle ligne d'**additifs pour les peintures, les enduits, les adhésifs et les encres**, qui améliorent notamment leur pouvoir liant et colorant.

Solvay **Specialty Polymers** a annoncé le 15 mars 2018 la **vente à Alkeemia**, filiale du groupe italien Fluorsid, de son **usine de Porto Marghera** en Italie qui fabrique de

l'**acide hydrofluorique** utilisé pour la production de polymères de spécialités.

Solvay a annoncé le 19 mars 2018 avoir signé un accord avec la firme **SAS** pour **améliorer les performances** (accroissement de capacité, optimisation des procédés, réduction de la consommation énergétique) de ses usines en utilisant la plateforme **Data Analytics**.

Solvay a annoncé le 29 mars 2018 une nouvelle étape de sa transformation pour mieux servir ses clients en **simplifiant son organisation** pour l'adapter à la simplification de son portefeuille désormais centré sur les matériaux de haute performance et la chimie de spécialités. Ce projet devrait permettre :

- **une organisation plus agile au service du client** par la simplification des tâches et des process,
- **des capacités d'innovation renforcées** par la transformation du centre de recherches de Lyon en un centre de chimie avancée de classe mondiale et par l'élargissement des capacités en science des matériaux avancés du centre de recherches de Bruxelles,
- **le déménagement des activités d'Aubervilliers et Paris vers Lyon et Bruxelles**.

Cette simplification de l'organisation devrait entraîner une suppression nette de 600 postes, principalement dans les fonctions support (dont 160 en France, 90 au Portugal et 80 au Brésil) et le transfert échelonné sur 4 ans de 500 personnes vers Lyon et Bruxelles. Les procédures d'information/consultation des représentants des salariés ont débuté le 29 mars et devraient s'achever fin juin.

Solvay a célébré le 7 mai 2018 l'ouverture de la **ferme solaire Solvay Solar Energy** aux États-Unis, répondant à la demande crois-

sante d'**énergie renouvelable** de ses clients. Solvay s'est engagé à acheter pendant 15 ans tous les certificats d'énergie renouvelable produits par cette ferme de 71,4 mégawatts comptant plus de 450 000 panneaux solaires.

Lors de l'**Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires** de Solvay du 8 mai 2018, l'ensemble des résolutions a été adopté, notamment le paiement d'un **dividende de 3,60 € bruts par action** pour l'exercice fiscal 2017. La réélection de **Rosemary Thorne** et **Gilles Michel**, ainsi que l'élection de **Philippe Tournay** et **Matti Lievonen** (en remplacement de Denis Solvay et Bernhard Scheuble) comme administrateurs indépendants ont également été approuvées.

### RÉSULTATS CONSOLIDÉS NORMES IFRS EN M€ (2017/2016)

- **Chiffre d'affaires net** :  
10 125 / 9 569 (+5,8%)
- **EBITDA** :  
2 029 / 1 932 (+5,1%)
- **Résultat net part du groupe** :  
1 061 / 621 (+71%)
- **Free cash flow** :  
871 / 876 (-0,5%)
- **Dette nette** :  
3 146 / 4 356

### PERSPECTIVES POUR 2018

Le Groupe prévoit une croissance organique de son EBITDA sous-jacent comprise entre 5% et 7%, dans un contexte toutefois marqué par une évolution défavorable des taux de change en ce début d'année. Si les taux actuels persistent au long de l'année, les effets de conversion auront un impact significatif sur l'EBITDA de l'ordre de 125 M€. Les cessions mineures réalisées récemment auront un effet de périmètre d'environ -30 M€. Compte tenu de ces

éléments de périmètre et de change, le free cash flow des activités poursuivies devrait dépasser les 732 M€ atteints en 2017. La structure de la dette optimisée entraînera une réduction des sorties nettes de trésorerie de plus de 100 M€.

- **Advanced Materials** devrait connaître une croissance à 2 chiffres, stimulée par une demande forte sur ses principaux marchés finaux, notamment l'aéronautique, l'automobile, l'électronique, les batteries et les soins de santé, soutenue par l'excellence opérationnelle.
- **Advanced Formulations** devrait connaître une croissance qualifiée de "high single digit", grâce à l'amélioration de la demande dans le secteur minier et à la poursuite de l'embellie dans le secteur du pétrole et du gaz, ainsi qu'à des prix nets positifs en première moitié d'année.
- **Performance Chemicals** : la rentabilité devrait diminuer d'environ 50 M€, sous l'effet de la compression des marges de l'activité de carbonate de soude, partiel-

lement compensée par l'excellence opérationnelle et la croissance des peroxydes.

*« 2017 marque une nouvelle année de croissance avec des volumes en hausse de 8% et des progrès continus dans la création de valeur durable. En tenant compte de nos perspectives pour l'année en cours, nous prévoyons d'atteindre ou de dépasser nos objectifs à 3 ans fixés en 2016. La transformation de Solvay en un groupe de matériaux avancés et de chimie de spécialités étant maintenant accomplie, notre priorité est d'aligner l'organisation afin d'accroître notre efficacité au service des clients et contribuer ainsi à la croissance des volumes. »* (Citation du CEO Jean-Pierre Clamadieu).

#### PREMIER TRIMESTRE 2018

Les perspectives 2018 sont confirmées :

- Croissance organique de l'EBITDA de 5 à 7%, à taux de change et périmètre constants

- Amélioration du free cash flow des activités poursuivies.
- Avancement du plan de transformation : contribution récurrente à l'EBITDA annuel de 150 M€ à l'horizon de 3 ans, provision ponctuelle pour restructuration de 134 M€ constituée au premier trimestre.

*« L'EBITDA de Solvay a progressé de 9% à périmètre et taux de change constants grâce à la croissance soutenue des volumes sur les segments Advanced Materials et Advanced Formulations. Sans surprise, les effets de change ont été sensiblement défavorables mais nous restons portés par un environnement dynamique sur l'ensemble de nos marchés clés. Au cours du trimestre, nous avons lancé un projet ambitieux de simplification de notre organisation afin de mieux servir nos clients. »* (Citation du CEO Jean-Pierre Clamadieu).

## SANOFI

Sanofi a annoncé le 9 novembre 2017 un accord avec **Principia Biopharma Inc.** dans le développement d'un médicament (inhibiteur de tyrosine kinase PRN 2246) au stade des essais cliniques pour le **traitement de la sclérose en plaques**.

Sanofi a présenté le 13 novembre 2017 son **plan stratégique de R&D** et son portefeuille innovant qui devrait soutenir la croissance à long terme. Le portefeuille de Sanofi

comprend 71 projets de R&D représentant 37 nouvelles entités moléculaires et vaccins innovants. Le plan comprend :

- 9 soumissions réglementaires planifiées au cours des 12 prochains mois dont 2 pour des médicaments anticancéreux expérimentaux (cemiplimab et isatuximab), un pour un nouveau traitement du diabète de type 1 (sotaglifozine) et 1 pour le traitement de l'asthme persistant non contrôlé (dupilumab).
- le lancement d'au moins 10 études pivots de phase 3 dans les indications suivantes : la bronchopathie chronique

obstructive et l'œsophagie à éosinophiles (dupilumab), la polykystose rénale autosomique dominante (venglustat), le diabète de type 2 (efpéglénatide), l'obésité, la sclérose en plaques progressive primaire (alemtuzumab) et le cancer bronchique non à petites cellules (cemiplimab).

- Un nouveau modèle de R&D reposant sur 3 transformations stratégiques afin de passer des petites molécules aux agents biologiques, des molécules à cible unique aux molécules multi-cibles et d'actifs sous licence à des actifs en propriété exclusive.

**Élias Zerhouni**, Président Monde de la R&D de Sanofi a été nommé « **Executive of the Year** » par un jury international d'experts de la santé à l'occasion de la 13<sup>e</sup> cérémonie annuelle des **Scrip Awards** tenue le 29 novembre 2017, pour son rôle dans la transformation de l'activité R&D de Sanofi en l'une des plus performantes de l'industrie. Depuis sa nomination, Sanofi a obtenu l'approbation de 13 nouveaux médicaments.

Sanofi a annoncé le 1<sup>er</sup> décembre 2017 qu'il mettait fin au développement du **vaccin contre Clostridium difficile**, bactérie responsable d'infections intestinales.

Sanofi et **Alnylam** ont annoncé le 7 janvier 2018 une **restructuration stratégique** de leur alliance portant sur le développement d'agents ARNi dans le traitement des maladies rares, qui permettra de rationaliser le développement des produits et d'optimiser les débouchés commerciaux : Sanofi obtient les droits mondiaux sur le **fitusiran pour le traitement de l'hémophilie** et d'autres troubles hémorragiques graves et Alnylam obtient les droits mondiaux sur le **patisiran** et l'**ALN-TTRsc02 pour le traitement de l'amylose héréditaire à trans-thyrétine**.

Sanofi et **Regeneron** ont annoncé le 8 janvier 2018 l'**augmentation de leur investissement** dans le développement clinique du **cemiplimab en oncologie** (cancers avancés de la peau, cancer broncho-pulmonaire non à petites cellules, cancer du col, lymphomes) et du **dupilumab pour le traitement des maladies allergiques du type 2**. Les

2 entreprises vont augmenter d'environ 1 milliard de dollars l'investissement prévu par l'accord de 2015.

Sanofi a nommé le 19 janvier 2018 **Dominique Carouge** au poste de **Vice-Président Exécutif, Business Transformation**, et comme **membre du Comité Exécutif**.

Sanofi a annoncé le 29 janvier 2018 la signature d'un accord définitif, approuvé à l'unanimité par les Conseils d'administration de Sanofi et d'Ablynx, pour l'**acquisition pour 3,9 milliards d'euros** de la société belge **Ablynx**, entreprise biopharmaceutique spécialisée dans la découverte et le développement de **Nanobodies®**, agents thérapeutiques développés sur la base de **fragments d'anticorps qui combinent les bénéfiques thérapeutiques des anticorps traditionnels et ceux des petites molécules**. Ablynx est un pionnier de cette technologie avec un portefeuille de plus de 45 candidats-médicaments, dans le domaine de l'hématologie, de l'inflammation, de l'immuno-oncologie et des maladies respiratoires. Le plus avancé des produits, le caplacizumab, fait l'objet d'une AMM pour le traitement du purpura thrombotique thrombocytopénique, maladie aigüe parfois mortelle.

Sanofi et la **DNDi** (Drugs for Neglected Disease initiative) ont soumis le 31 janvier 2018 à l'Agence Européenne des Médicaments une **demande d'approbation du fexinidazole**, premier **traitement par voie orale de la maladie du sommeil**, dans le cadre de la procédure réservée aux médica-

ments destinés exclusivement aux marchés hors de l'Union Européenne.

Sanofi a annoncé le 8 mars 2018 la finalisation de l'**acquisition pour 11,6 milliards de dollars** (105 dollars en numéraire par action) de **Bioverativ**, entreprise de biotechnologies spécialisée dans le développement de **traitements contre l'hémophilie** et d'**autres troubles hématologiques rares**. Cette acquisition d'un leader mondial du traitement de l'hémophilie renforcera le leadership de Sanofi dans les maladies rares, aura un fort potentiel de valeur pour les actionnaires et un effet relatif immédiat sur le BNPA des activités. **Bioverativ Inc. devient une filiale détenue à 100% par Sanofi**.

Sanofi a annoncé le 8 mars 2018 être entré en négociations exclusives avec la firme allemande **Evotec AG** pour créer, sous la direction d'Evotec, une plateforme R&D d'innovation, ouverte aux institutions universitaires ainsi qu'aux fondations et agences gouvernementales, pour accélérer **la recherche et le développement dans les maladies infectieuses et virales**. Une centaine de collaborateurs de Sanofi seraient transférés à Evotec. Sanofi attribuerait à Evotec plus de 10 projets de R&D tout en conservant des droits pour le développement et la commercialisation. La transaction exclurait l'unité R&D vaccins de Sanofi et ses projets. Sanofi apporterait un paiement initial unique de 60 millions d'euros La transaction devrait être finalisée au premier semestre 2018.

Sanofi a annoncé le 12 avril 2018 un **investissement** de 350 mil-

lions d'euros pour la **construction d'une unité de production de vaccins** à Toronto au **Canada**, qui augmentera significativement les capacités de Sanofi pour répondre à la demande en vaccins pédiatriques et rappels.

Sanofi a annoncé le 17 avril 2018 être entré en négociations exclusives avec la société de capital-investissement Advent pour l'**acquisition par Advent de Zentiva**, l'activité européenne de **Génériques** de Sanofi, pour un montant de 1,9 milliards d'euros. La cession des Génériques en Europe fait partie de la stratégie de simplification et de remodelage de Sanofi. La transaction devrait être conclue avant fin 2018.

Solvay a annoncé le 24 avril 2018 le départ à la retraite le 30 juin 2018 du **Dr Elias Zerhouni**, Président Monde de la R&D de Sanofi. « *Nous lui sommes reconnaissants des contributions exceptionnelles qu'il nous a apportées et lui adressons nos meilleurs vœux pour l'avenir* », a déclaré le Dr Olivier Brandicourt, DG de Sanofi.

Il sera remplacé par le **Dr John C. Reed** qui était responsable Monde depuis 5 ans de Roche Pharma Recherche et Développement Précoce (pRED). « *John est un médecin-chercheur accompli et très reconnu, qui possède une solide expérience en matière de la productivité de la R&D, de la constitution d'équipes performantes et de l'intégration d'entreprises de biotechnologie* » a indiqué le Dr Brandicourt.

**L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires** de Sanofi s'est tenue le 2 mai 2018 : toutes les résolutions soumises au vote

ont été adoptées. L'Assemblée a approuvé les comptes sociaux et les comptes consolidés de l'exercice 2017 et décidé de distribuer un **dividende en numéraire de 3,03 € par action**.

L'Assemblée a approuvé le renouvellement des mandats d'administrateur d'Olivier Brandicourt, Patrick Kron et Christian Mulliez et nommé Emmanuel Babeau en qualité d'administrateur indépendant pour une durée de 4 ans. Le nouveau **Conseil d'administration** reste composé de 16 membres, dont 6 femmes, 11 administrateurs indépendants (\*) et 2 administrateurs représentant les salariés (\*\*): Serge Weinberg (\*), Président, Olivier Brandicourt, Directeur Général, Laurent Attal, Emmanuel Babeau (\*), Bernard Charlès (\*), Claudie Haigneré (\*), Patrick Kron (\*), Fabienne Lecorvaisier (\*), Melanie Lee (\*), Suet-Fern Lee (\*), Christian Mulliez, Marion Palme (\*\*), Carole Piwnica (\*), Christian Sennectaire (\*\*), Diane Souza (\*) et Thomas Südhof (\*).

### RÉSULTATS (2017/2016)

#### Chiffre d'affaires consolidé

(en M€) :  
35 055 / 33 821 (+3,6%)

#### Résultat net des activités

(en M€) :  
6 964 / 7 308 (-4,7%)

#### BNPA des activités (en €) :

5,54 / 5,68 (-2,5%)

### FAITS MARQUANTS 2017

- Le chiffre d'affaires 2017 a atteint 35 055 M€ en hausse de 3,6% à données publiées et de 0,5% à taux de change et périmètre constants. La croissance des ventes de Sanofi Genzyme (+15,6% à 5 674 M€), de Sanofi Pasteur (+8,3% à 5 101 M€) et des marchés émergents (+ 6% grâce notamment à la Chine) a plus que compensé le déclin du Diabète (-14,3% à 5 400 M€).
- Le BNPA des activités de 2017 est en ligne avec les perspectives annoncées : baisse de 0,4% à taux de change constant.
- La dette nette est passée de 8 206 millions d'euros à 5 229 millions d'euros.
- Progression dans la mise en œuvre des priorités stratégiques : prochaine acquisition de Bioverativ pour étendre la présence dans la médecine de spécialités et renforcer le leadership dans les maladies rares, prochaine acquisition de Ablynx pour renforcer la stratégie R&D avec une plateforme technologique innovante dans les Nanobodies®, signature avec Regeneron d'un accord pour le développement du cemiplimab et du dupilumab, demande d'homologation auprès de la FDA pour dupilumab dans l'asthme persistant.
- Pour 2018, Sanofi anticipe une augmentation du BNPA comprise entre 2% et 5%, en intégrant la contribution anticipée des acquisitions annoncées et sauf événements majeurs défavorables imprévus.

Olivier Brandicourt a fait les commentaires suivants : « En 2017, nous avons poursuivi nos objectifs stratégiques avec le lancement réussi de Dupixent® et les résultats positifs des essais pivots de cemiplimab, et de dupilumab dans l'asthme. Parallèlement, nous avons fait face aux défis du marché du diabète et à la concurrence générique de sevelamer aux États-Unis, ainsi qu'à l'impact de Dengvaxia®. Nous avons récemment annoncé une série d'étapes stratégiques : obtention des droits mondiaux de fitusiran, projets d'acquisition de Bioverativ et d'Ablynx, positionnant Sanofi en nouveau leader mondial des maladies hématologiques rares. De plus, ces actions renforceront notre portefeuille et doteront notre R&D d'une nouvelle plateforme technologique spécialisée dans les Nanobodies®. Ainsi, après d'importants changements depuis 2015, nous sommes en bonne voie pour reprendre le chemin de la croissance en 2018.»

**PREMIER TRIMESTRE 2018**

Les perspectives 2018 sont confirmées :

- BNPA des activités en hausse de 1,4% à taux de change constant.
- BNPA IFRS de 0,81 € au premier trimestre en baisse de 82% en raison de la plus-value liée à la cession de la Santé Animale en 2017.
- Anticipation de l'évolution du BNPA comprise entre 2 et 5% sauf évènements imprévus défavorables.

Annnonce d'un programme de rachat d'actions de 1,5 Md € qui devrait être achevé à mi-2019.

Renforcement du leadership dans la Médecine de Spécialités :

- Finalisation de l'acquisition de Bioverativ,
- Acquisition d'Ablynx (sous réserve de finalisation).

Olivier Brandicourt a fait les commentaires suivants : « Au premier trimestre, la performance de l'ensemble de nos activités, ainsi qu'une gestion disciplinée des dépenses opérationnelles, nous ont permis de compenser l'impact des pertes d'exclusivité de Lantus® et sevelamer aux États-Unis. De plus, grâce à la consolidation de Bioverativ et à l'acquisition d'Ablynx (sous réserve de finalisation), nous avons posé les fondations d'une franchise mondiale dans les maladies hématologiques rares, qui renforcera notre leadership dans la Médecine de Spécialités. Parallèlement, nous continuons à travailler dans la mise en œuvre de nos priorités stratégiques qui permettra à l'entreprise d'entrer dans une nouvelle période de croissance à partir du deuxième trimestre 2018. »

**Yves Dubosc**

# Si vous aimez les chiffres

Parvenez aux résultats indiqués en utilisant l'une ou plusieurs des quatre opérations, dans l'ordre où se présentent les chiffres. Vous pouvez employer plusieurs fois le même signe.

2	4	4	9	3	=	6
7	9	5	3	5	=	13
3	5	5	8	1	=	321
8	3	6	9	5	=	26

Résultats :  
**A.** 2 x 4 + 4 - 9 + 3 = 6  
**B.** 7 x 9 + 5 - 3 = 13  
**C.** 3 + 5 x 5 x 8 + 1 = 321  
**D.** 8 - 3 x 6 - 9 + 5 = 26

## Réunion d'information

*Mercredi 10 octobre 2018 à 15 heures*  
à la MVAC 13,  
11 rue Caillaux, 75013 Paris

***Nous attirons votre attention sur le fait que la date de cette réunion a été modifiée par rapport à la date mentionnée au verso de la couverture du bulletin n° 72 de décembre 2017.***

La traditionnelle réunion d'information sur les activités de l'ARARP et sur les nouvelles sociales (groupe, retraites,...) aura lieu le mercredi 10 octobre 2018, animée par Daniel Desprels, Président de l'ARARP et Jean-Claude Feltin, responsable de l'antenne francilienne, et sera suivie du verre de l'amitié.

Pour participer, veuillez svp nous retourner le papillon ci-dessous, à l'adresse suivante :

FARP/ARARP  
BAL N° 3  
MVAC 13  
11, rue Caillaux, 75013 Paris

**avant le 22 septembre 2018**

Monsieur, Madame.....

Accompagné de ..... personnes

Participera à la réunion du 10 octobre 2018

# Si vous aimez les chiffres

## “ 142 857 ”

Evoquons ce nombre mystérieux qui raconte plusieurs histoires. Commençons par le multiplier et examinons ce qu'il se passe.

$$142\ 857 \times 1 = 142\ 857$$

$$142\ 857 \times 2 = 285\ 714$$

$$142\ 857 \times 3 = 428\ 571$$

$$142\ 857 \times 4 = 571\ 428$$

$$142\ 857 \times 5 = 714\ 285$$

$$142\ 857 \times 6 = 857\ 142$$

Ce sont toujours les mêmes chiffres qui apparaissent changeant simplement de place en avançant comme un ruban.

Et  $142\ 857 \times 7$  ?

999 999 !

Or, en additionnant  $142 + 857$ , on obtient 999.

$$14 + 28 + 57 = 99.$$

Le carré de 142 857 est 20408122449. Ce nombre est formé de 20 408 et 122 499, dont l'addition donne...142 857

## Un peu d'humour

### Le corbeau et le lapin

Maître corbeau sur un arbre perché, est là à ne rien faire de toute la journée.

Jeannot lapin s'approchant du corbeau, l'interpelle et lui demande aussitôt :

« Puis-je moi aussi, comme toi, m'asseoir, et ne rien faire du matin jusqu'au soir ? »

Le corbeau lui répond du haut de sa branche :

« Bien sûr, mon ami à la queue blanche, je ne vois pas ce qui pourrait t'empêcher le repos de la sorte rechercher ».

Jeannot lapin s'assoit alors par terre, et sous l'arbre reste ainsi à ne rien faire, tant et si bien qu'un renard affamé, voyant ainsi le lapin somnoler, s'approchant du rongeur en silence, d'une bouchée en fait sa pitance ».

**Moralité** : pour rester assis à ne rien faire, il vaut bien mieux être très haut placé.

# LYON CAPITALE BURGONDE

## Nos ancêtres les barbares

Article tiré du N° 98 du magazine Lyonnais : " La Ficelle"

Les Burgondes ont quitté les bords du Rhin et s'installent à Lyon, dont ils font leur capitale. Le royaume est éphémère, à peine cent ans de 443 à 534, mais son implantation va marquer le paysage de cette partie de la Gaule.



Triens (tiers de sou d'or) au nom de l'empereur Anastase (491-518), au monogramme du roi des Burgondes Gondebaud

**L**es Burgondes pacificateurs, c'est l'histoire peu connue d'une cohabitation entre Romains et Barbares. Les chroniqueurs du Haut Moyen Âge ne s'étant pas intéressés au royaume rapidement disparu, les documents sont peu nombreux et souvent contradictoires. Seuls les écrits de quelques ecclésiastiques comme Grégoire de Tours (538/594) et Sidoine Apollinaire (430/486) permettent de situer leur passage en Gaule.

Des vestiges archéologiques, tombes et objets, ainsi que des

noms de lieux (Bourgogne, Bourgoin) attestent la présence burgonde en terre lyonnaise.

### Les Burgondes construisent un puissant royaume

Les Burgondes ont quitté les bords du Rhin et s'installent à Lyon, dont ils font leur capitale. Le royaume est éphémère, à peine cent ans de 443 à 534, mais son implantation va marquer le paysage de cette partie de la Gaule.

Les grandes migrations des "Barbares" venues du nord ont créé une certaine agitation dans

l'empire romain d'Occident. Les uns ont fui les autres, qui eux-mêmes se sont alliés aux suivants pour combattre les précédents, chacun voulant s'accaparer le territoire du voisin. Des temps troubles où l'Empire romain affaibli par des rébellions intestines a du mal à résister aux entrées des peuples conquérants, et où les Burgondes semblent avoir joué un rôle de pacificateurs. Attaqués de toutes parts, les Romains n'ont cessé de repousser les Huns, les Alains, les Vandales, les Suèves, les Alamans, mais ne chassent cependant ni les Wisigoths, les Ostrogoths, ni les Burgondes en



Statue de Gundebaud dans la vieille ville de Genève

pensant qu'ils pouvaient, par leur force, garantir l'étanchéité des frontières de l'Empire.

Aussi puissants que les Alamans ou les Suèves, les Burgondes étaient craints de leurs voisins.

Un premier royaume burgonde dit « de Worms » est créé par les Romains en 411, pour sécuriser les frontières. Un royaume qui inspire les poètes germaniques autour de la légende de Siegfried. Durant plus de vingt ans, le peuple bénéficie du statut de « fédérés », et tout en conservant ses coutumes, il reçoit logement et revenu en échange du soutien militaire envers l'Empire. Toutefois, le roi burgonde Gondahaire, bien que fédéré, marque des volontés d'émancipation. Pour agrandir son domaine, il tente d'envahir la Belgique, mais est arrêté par les troupes du général romain Aetius accompagné des Huns. Dans ces batailles, Gondahaire est tué et ses troupes décimées.

Après avoir redressé la situation, Aetius accorde aux survivants la paix en 443, et leur offre la

Sapaudia, territoire situé entre le Jura, les Alpes et l'Ain jusqu'aux rives du Léman « afin de sécuriser les routes alpines qui menaient à Rome » 2.

Bénéficiant de la confiance impériale, les Burgondes peuvent s'installer avec femmes et enfants et développer leur royaume, et c'est ainsi que Gondioc et Hilpéric, tous deux fils de Gondahaire deviennent rois d'un territoire qui comprend la Savoie, le Bugey, la Suisse romande dont le canton de Genève, le pays de Vaud et une partie du Jura. Gondioc et Hilpéric résident tout d'abord à Genève, avant l'installation définitive du premier à Lyon vers 469. Les deux villes deviennent capitales burgondes.

Gondioc à Lyon, roi et chef des guerriers burgondes, est proclamé maître de la milice romaine, chargé de gérer les



forces de l'empire, ce qui sous-entend une confiance de l'empereur dans son respect des devoirs. Un pouvoir multiple qui figure sur la monnaie par l'effigie de l'empereur et le monogramme royal. Hilpéric nommé roi et patricien romain des Gaules à Genève, se convertit à la religion catholique. Les rois burgondes ont l'assentiment des prêtres chrétiens, tel Paul Orose, qui écrit au Ve siècle : "Leurs moeurs étaient douces et innocentes, ils vivaient avec les Gaulois, bien plus comme avec leurs frères".

L'arrivée des Burgondes en Gaule ne fait pas l'unanimité dans la population. De culture différente, leurs moeurs sont « rustiques ».

Leurs cheveux luisants de beurre rance, leur haleine forte due aux oignons et ails qu'ils affectionnent, ainsi que leurs chants germaniques, déplaisent à certains romains. Cependant "L'aristocratie gallo-romaine, dont les évêques, accueille avec enthousiasme les nouveaux venus puisqu'elle préférerait laisser directement les revenus



*Patène (grenats cloisonnés)  
et calice - trésor de Gourdon Saône et Loire -  
or cloisonné d'émaux et pierres précieuses  
(technique des "Barbares")*



fiscaux à une armée locale plutôt que de les laisser partir vers la cour de Ravenne, qui n'avait pas les moyens de protéger la Gaule." 4

Tout en gardant leur statut de fédérés, les deux rois accroissent leur territoire, garantissent une certaine paix en maintenant la bonne entente avec les Wisigoths et créent la fusion et l'identité du nouveau peuple aux ethnies différentes.

Le contexte est favorable. D'une part la mort d'Aetius et la faiblesse de l'Empire, et d'autre part le mariage de Gondioc avec la fille du patrice Ricimer, de sang royal Suève/Wisigoth, permettent l'expansion du royaume d'une manière relativement pacifique.

Une certaine harmonie entre les peuples se perpétue avec Gondebaud, le fils aîné de Gondioc. Roi des Burgondes, il est considéré comme le prince le plus politique et le plus mesuré de son temps. Il fait de Lyon, où il réside, la capitale de l'Etat qui va de la Loire et du Rhône aux Alpes et au Rhin, avec une partie de l'Helvétie. Au nord, il atteint la lisière du massif des Vosges et au sud, la Provence. La province lyonnaise

riche au passé glorieux devient le lieu du pouvoir politique. Dans un souci d'entente entre les ethnies, Gondebaud est favorable à la conversion des Burgondes au catholicisme (lui-même reste cependant arien\*), et fait promulguer, vers 500 à Lyon, une loi (Gombette) qui donne aux Burgondes, suivant le principe de l'hospitalité de la loi romaine, leur droit à la terre. Deux tiers des terres et un tiers des esclaves leur sont accordés, sans pour cela créer de révoltes parmi le peuple indigène. La raison semble être le petit nombre de Burgondes, environ 25000 personnes.

Mais ce qui fait la spécificité de la loi, dans le contexte dur et patriarcal de l'époque, c'est un volet de progrès qui confère à la femme quelques droits sur l'éducation et la gestion des biens des enfants.

Dans la capitale burgonde, la culture et le mode de vie de la cour, costumes et langue latine, semblent être ceux des romains. Le peu de sources ne permet pas d'avoir des précisions sur la vie

quotidienne, mais on sait que le roi vit et reçoit les personnes importantes, dont les évêques, dans son palais situé probablement près de la cathédrale, la ville haute de Fourvière étant déjà abandonnée au IIIe siècle. L'évocation de l'aqueduc de Vienne encore en fonction au VIe siècle laisse imaginer une continuité dans l'utilisation des équipements. Un atelier monétaire est attesté à Lyon, émettant "des sous d'or et des bronzes" 1.

Entre le IVe et Ve siècle, le quartier Saint-Jean semble être le centre actif de la ville. Maisons, thermes, groupe cathédral avec baptistère, salle de réception chauffée et maison de l'évêque, le tout montrant une grande qualité de construction se rapprochant du modèle romain. Malheureusement les preuves de l'habitat ont disparu en grande partie remplacées par les constructions des siècles suivants, les caves ayant détruit les traces potentielles. Seuls quelques soubassements de murs dans les quartiers des Célestins, Saint-Vincent, Saint-Jean (maison à péri-



Fibules - Portées par paires, les fibules féminines se portent à la taille.  
Musée archéologique de Naples (photo La ficelle)

style), laissent des vestiges de bâtiments, mais les principales empreintes burgondes se situent dans les basiliques funéraires. Saint-Nizier, Notre-Dame de la Platière, Saint-Pierre des Terreaux, Saint-Laurent de Choulans, Saint-Irénée, Saint-Just, Saint-Michel (Ainay), Sainte-Croix, Saint-Etienne et le baptistère de l'actuel jardin archéologique, daté de 460. La nouvelle cathédrale Saint-Jean en 469 (aujourd'hui crypte non visible), est décrite par Sidoine Apollinaire comme un lieu au décor magnifique « la lumière étincèle au-dedans... des marbres d'espèces variées ornent la voûte, les fenêtres et le pavé, et, sous des figures peintes, un enduit d'un vert printanier fait briller des saphirs sur des vitraux verdoyants.

De superbes colonnes de marbre d'Aquitaine supportent un triple portique qui forme l'entrée du temple : au fond du beau vestibule, sont d'autres portiques semblables au premier, et une forêt de colonnes qui se déroulent au loin, environne la grande nef. D'un côté est la voie publique ; l'Arar [Saône] coule devant l'autel ». Dans les tombes, des fibules, poteries, parures et armes, ainsi que des crânes allongés qui dénotent une provenance des pays des steppes

d'Asie, attestent la présence des Burgondes, et appuient la thèse d'un peuple composé de personnes venant de tous les horizons (Huns, Turcs, Mongols...).

La cité burgonde bénéficie d'une certaine prospérité malgré des luttes fratricides. Le partage des terres et la subordination dus à Gondebaud poussent ses frères Godégisel, Chilpéric et Godomar à la révolte. Cherchant à plusieurs reprises l'aide des voisins Alamans ou Francs, ils espèrent déposséder Gondebaud de son royaume, mais sans succès. Les trois frères trouvèrent une mort violente aux dires des chroniqueurs, ainsi qu'une partie de leur descendance. Seule Clotilde, la fille de Chilpéric, est épargnée.

Dans le prochain numéro, nous verrons comment les rois burgondes ont réussi à façonner une identité à leur royaume avant l'arrivée des Francs.

#### Sources

*Les Burgondes: un royaume oublié au coeur de l'Europe - Justin Favrod*

1. *Les Burgondes- Jean-François Reynaud*

2. *Dictionnaire historique géographique et politique de la Gaule -Expilly 1762*

4. *Histoire des Séquanois et de la province Séquanoise, des Bourguignons... Par François-Ignace Dunod de Charnage*

5. *De la famille chez les Burgondes-Valentin Smith \*l'arianisme est une forme de christianisme qui ne reconnaît pas Jésus comme égal de Dieu. « Dieu le père et son fils Jésus : « Si Dieu est divin, son Fils, lui, est d'abord humain, mais un humain disposant d'une part de divinité » (wikisource). L'arianisme fut qualifié d'hérésie dans les premiers siècles.*



Boucle-ceinture burgonde

# Les théories physiques décrivent-elles la réalité du monde ?

Le texte qui suit est le résultat d'une compilation (et d'une légère remise en forme) de l'ouvrage collectif "Histoire et Philosophie des Sciences" - éditions Sciences Humaines - 2013, réalisé sous la direction de Thomas LEPELTIER.

Les auteurs suivants ont été mis à contribution :

- Thomas LEPELTIER – pour l'essentiel – Docteur en astrophysique – Chercheur en histoire des sciences.
- Marion WORMS – Maître de conf. à Paris 1 – Membre de l'Institut d'histoire et de philosophie des sciences.
- Nicolat JOURNET – Journaliste scientifique au magazine Sciences Humaines.
- Léna SOLER – ingénieur en physique – Chercheur à l'Institut d'histoire et de philosophie des sciences.

De plus, les sites Internet [www.astrosurf.com](http://www.astrosurf.com), [www.unifr.ch/travsoc/](http://www.unifr.ch/travsoc/), [www.philocours.com](http://www.philocours.com)

et Espace des sciences de Rennes nous ont fourni de nombreuses références sur la philosophie et la finalité des sciences.

P. ANTIKOW



## 1/ La physique décrit-elle le monde ?

A cette question première on trouve évidemment deux réponses selon la personne à qui l'on s'adresse :

### • Oui, la physique décrit la réalité.

Le réalisme scientifique affirme qu'il existe une réalité indépendante de l'observation et que la science décrit, si ce n'est entièrement, du moins une partie de cette réalité. Les arguments principaux sont les suivants :

- Si les théories scientifiques ne représentaient pas la réalité, comment expliquer qu'elles fonctionnent très bien sur le plan expérimental et qu'elles soient capables de faire des prédictions parfois très précises ?

- Si les théories scientifiques n'étaient pas confrontées à une réalité indépendante, comment pourraient-elles être réfutées par des expérimentations ?

- Si les scientifiques arrivent à se mettre d'accord, c'est que leurs théories décrivent une réalité indépendante.

- Si les théories scientifiques sont de plus en plus complètes et de plus en plus précises, c'est qu'elles doivent s'approcher – même approximativement – d'une réalité indépendante.

• **Non, la physique ne décrit pas la réalité.** L'antiréalisme affirme que l'on ne peut pas connaître la réalité en soi avec les arguments principaux suivants :

- On ne peut attribuer des propriétés à des objets qui ne dépendraient pas de nos moyens d'observation.
- Puisque l'histoire des sciences montre que les théories scientifiques changent avec le temps, on peut penser que les théories les plus récentes ne sont pas définitives. Comment admettre alors qu'elles décrivent la réalité ? (voir plus loin le paragraphe <des vérités provisoires>)
- L'accord des théories avec l'expérience ne prouve pas qu'elles décrivent la réalité en soi. Dans le passé, des théories qui rendaient compte de phénomènes ont pourtant été abandonnées.
- S'il est possible de rendre compte des mêmes données expérimentales par plusieurs théories, comment affirmer que telle théorie décrit la réalité et pas telle autre ?

Pour aller plus loin, encore faut-il mieux approfondir trois questions : Quel est l'objectif de la science ?, qu'est-ce qu'une théorie scientifique ? et qu'est-ce que la réalité du monde ?

### 2/ Quel est l'objectif de la science ?

*"Le commencement de toutes les sciences, c'est l'étonnement de ce que les choses sont ce qu'elles sont"* disait le philosophe grec ARISTOTE (384-322 avant J.C.) puis on passe au désir de pénétrer le secret, à la volonté de lever un mystère, donc on cherche à comprendre. On admettra aisément que la curiosité ait pu être et demeure encore le nerf de la science. Si l'activité scientifique est une activité méthodique, systématisée, reproductible, elle suppose inmanquablement un premier élan d'interrogation. Cela étant,

l'objectif de la science est de décrire la nature, c'est-à-dire d'interpréter ce qui nous est donné par l'expérience, de proposer de nouveaux paradigmes, de nouveaux concepts en indiquant la multitude des voies possibles. Son rôle est également de permettre l'éclosion des talents. Son objet, surtout en physique, est de "soumettre" les lois, en vérifiant leur adéquation face à la nature – tout en respectant les critères de scientificité.

En 1935, le philosophe Karl POPPER (1902-1994), écrivait : *"Notre science n'est pas une connaissance : elle ne peut jamais prétendre avoir atteint la vérité, ni même l'un de ses substituts, telle la probabilité. Nous ne savons pas, nous ne pouvons que conjecturer. La science ne poursuit jamais l'objectif illusoire de rendre nos réponses définitives ou même probables. Elle s'achemine plutôt vers le but infini, encore qu'accessible, de toujours découvrir des problèmes nouveaux, plus profonds et plus généraux, et de soumettre ses réponses, toujours provisoires, à des tests toujours renouvelés et toujours affinés"*

### 3/ Qu'est-ce qu'une théorie scientifique ?

La théorie newtonienne de la gravitation universelle, la théorie darwinienne de l'évolution, la théorie de la relativité générale d'EINSTEIN, sont autant d'exemples d'aboutissements remarquables d'une démarche scientifique. Sans nul doute, une des tâches majeure des scientifiques est de produire des théories conçues comme des systèmes explicatifs du monde qui nous entoure. Mais qu'entend-on exactement par *"théorie"* ?

D'une part, il semble qu'il s'agisse de la forme que prend la connaissance scientifique au terme d'une enquête approfondie. Les sciences

qui en sont à leurs balbutiements ne sont pas présentées sous la forme systématique que revêtent les théories les plus avancées. En ce sens, la théorie est un couronnement du travail scientifique. Une fois établie sur la base d'une observation minutieuse des phénomènes, elle nous permet à son tour de les prédire au moyen d'une déduction rigoureuse.

D'autre part, la notion de théorie porte en elle-même une valeur très hypothétique et spéculative : la théorie du Big Bang ou la théorie des cordes, par exemple, sont loin d'être confirmées, et pourraient bien être supplantées par d'autres théories. Le fait qu'une théorie puisse être réfutée est, selon Karl POPPER, une marque de sa scientificité.

Une grande différence avec les discours des métaphysiciens et des théologiens est que les théories scientifiques doivent nous parler du monde observable, du monde de l'expérience sensible. En effet, on ne peut confronter à l'observation qu'un énoncé qui parle de choses appartenant au domaine de l'observable, c'est-à-dire accessible par l'expérience. C'est ainsi que *"Dieu"* ou le *"néant"* ne relèvent pas de l'expérience sensible.

Rappelons à ce propos ce que disait le physicien français Pierre Gilles de GENNES (1932-2007) pris Nobel de physique 1994, *"Une découverte, c'est trois mois de théorie et quatre ans de pratique"*. C'est même parfois beaucoup plus long et fastidieux.

Cependant, une théorie n'est pas un simple compte rendu d'observation, c'est aussi une représentation symbolique. Qu'est-ce qui distingue des lois purement théoriques d'affirmations générales telles que *"l'éclair est toujours suivi d'un coup de tonnerre"* ou *"tous les hommes sont mortels"* qui dépassent l'expérience passée et font un pari sur l'avenir ?

Considérons la loi fondamentale de la mécanique newtonienne qui dit que la force est égale au produit de la masse par l'accélération (la fameuse loi  $F = m \cdot \gamma$ ). Ce n'est pas une simple généralisation déduite de l'expérience. Cette loi emploie des concepts (force, masse, accélération), ainsi que des formalismes mathématiques, qui ne renvoient pas de manière simple à l'expérience. Le passage au théorique, c'est le passage à la représentation symbolique des phénomènes, et non plus simplement à l'énoncé de leur régularité.

**Remarque** : Le danger est de faire appel à des entités et des processus inobservables, ce qui revient à se payer de mots. On peut prendre pour image une évocation de MOLIÈRE qui dans le *Le malade imaginaire* parle de "la vertu dormitive de l'opium".

#### 4/ Des vérités provisoires

Dans les années 1930, le philosophe des sciences Gaston BACHELARD (1884-1962) décrivait l'activité scientifique comme un combat jamais gagné pour la "rectification" des erreurs passées. Projetées dans l'avenir, les vérités d'aujourd'hui sont destinées à devenir les erreurs de demain. L'erreur, produit de l'imagination humaine, alimente donc sans arrêt le savoir scientifique, de sorte qu'il n'existe pas de théorie absolument vraie, mais seulement une méthode par laquelle les scientifiques s'efforcent en permanence de détruire leurs propres illusions. Sauf dans le cas d'une théorie révolutionnaire inédite, une nouvelle théorie est souvent une intégration et une amélioration de morceaux de théories antérieures, qui permet de faire des prévisions utiles et un développement de concepts plus ou moins abstraits (énergie, spin, inertie,...). Cette nouvelle théorie pourra

éventuellement s'agréger dans l'avenir dans une théorie encore plus élaborée.

POPPER et BACHELARD, aujourd'hui considérés comme classiques, sont de bons exemples de la remise en cause du positivisme naïf.

#### 5/ Qu'est-ce que la réalité du monde ?

Lorsqu'on demandait au physicien et historien des sciences Pierre DUHEM (1861-1916) si la physique décrivait la réalité, il répondait par la négative. Pour lui, une théorie physique était uniquement "*un système de propositions mathématiques, déduites d'un petit nombre de principes, qui ont pour but de représenter aussi simplement, complètement et exactement que possible un ensemble de lois expérimentales*". Quant à ces lois expérimentales, elles n'étaient à ses yeux que des représentations symboliques et approchées de ce que nous observons. Avec cette façon de voir, en aucun cas, les théories scientifiques peuvent prétendre nous dévoiler la structure du réel en soi, c'est-à-dire tel qu'il est en lui-même indépendamment de toute observation. On peut par ailleurs rappeler qu'en poursuivant cette idée que les théories physiques n'avaient pas à statuer sur les éléments ultimes et irréductibles de la réalité, DUHEM s'opposa un certain temps à la théorie atomique qui se développait à son époque.

Pour rester dans ce domaine, la branche de la physique qui s'occupe des constituants élémentaires de la matière s'appelle la mécanique quantique. Or, dans cette théorie, les entités en jeu, comme les électrons ou les photons, par exemple, n'ont pas des propriétés à celles des objets que nous voyons autour de nous : les

entités de la mécanique quantique possèdent deux caractéristiques apparemment incompatibles en se présentant, selon les cas, soit sous forme de corpuscule soit sous forme d'une onde – nous ne développerons pas plus cette dualité – Mais cette conjonction de deux caractéristiques rend impossible toute figuration, toute représentation imagée.

De plus, la physique quantique nous dit qu'une entité quantique n'occupe pas une position précise tant qu'on ne l'a pas détectée. On peut reprendre l'image qu'en donne le physicien Jean-Pierre PHARABOD (1937 -) : Un pêcheur qui retire un poisson d'une mare boueuse sait bien, même s'il ne le voit pas, qu'avant d'être pris, le poisson occupait à chaque instant une position bien précise. Or, un poisson quantique occuperait toute la mare avant d'être pris et ne prendrait sa taille et sa forme de poisson ordinaire qu'au moment de sa capture. La mécanique quantique ne dit certes pas que l'on pourrait pêcher le poisson quantique avec la même chance de réussite en tous les endroits de la mare – elle dit simplement que si le poisson se trouve partout dans la mare, il ne l'est pas avec la même probabilité.

Ce genre de considération a des conséquences importantes pour la notion de réalité. Dans une vision réaliste classique, un objet possède des propriétés indépendamment de toute mesure – le cas du poisson dans la mare – Or dans un système quantique, l'existence d'une propriété n'est plus un attribut de l'objet lui-même mais de l'ensemble composé de l'objet et de l'appareil de mesure utilisé. D'une certaine manière, on peut donc dire que c'est la mesure qui crée la propriété !. Cela veut-il dire qu'il n'y a plus de réalité indépendante de toute observation ? L'attitude courante face à la réalité n'est pas évidente à justifier.

### 6/ Réalisme et instrumentalisme

La question du statut des concepts et des lois théoriques a donné naissance à l'un des débats les plus importants de la réflexion classique sur les théories scientifiques : le débat entre réalisme et instrumentalisme.

- **Le réalisme** est la thèse selon laquelle les théories visent la vérité, et doivent être interprétées comme des affirmations portant sur des entités et des processus réels. Ainsi, quand la théorie quantique parle du spin d'un électron, elle présuppose que les électrons existent et que le spin est une propriété réelle.
- **L'instrumentalisme**, au contraire, restreint la fonction des théories à celle d'outils permettant la prédiction mais n'affirmant rien, à proprement parler, sur le monde. Les théories sont des représentations symboliques des phénomènes mais ne fournissent aucune explication (DUHEM). Cela signifie qu'elles utilisent des symboles pour classer, ordonner et généraliser, mais que ces symboles ne font pas référence à des processus et des entités inobservables. Elles sont des recettes qui, si l'on suit certaines règles, nous permettent de déduire des énoncés portant sur le monde empirique. D'une certaine façon, elles fournissent des images déformées de la réalité. Or, par principe, toutes les images sont fausses, mais *"tout se passe comme si..."* lorsque la théorie est convenablement exprimée – ce qui permet de l'exploiter !

Certes, toutes les images sont fausses, mais on peut rappeler à ce propos ce que dit le physicien français Alain ASPECT (1947 - ) de l'Institut d'optique d'Orsay, auteur notamment d'une expérience décisive sur le paradoxe EPR :

*"La grande majorité des physiciens – dont je fait partie – ont besoin*

*d'images pour nourrir leur intuition et pour essayer d'imaginer de nouvelles situations. Certes, il y a un certain nombre de scientifiques qui sont capables d'avoir de l'intuition sur des équations. Je pense cependant que ce n'est pas le cas de la plupart des physiciens qui ont besoin de mettre des images en correspondance avec le formalisme mathématique".*

### 7/ La question de la preuve en science

Qu'est-ce qu'une preuve en science ? Que veut dire démontrer scientifiquement la validité de telle ou telle thèse ? Question difficile. Il serait en tout cas trop simple de croire qu'il existe des preuves absolues, données une fois pour toutes, et absolument contraignantes. Ce n'est d'ailleurs pas ce que montre l'histoire des sciences. On voit au contraire que les arguments avancés par les chercheurs dans leurs recherches font rarement l'unanimité par tous ceux qui, à un titre ou à un autre, ont les compétences pour les juger. Par contre, cela ne veut pas dire que la notion de preuve soit subjective ou, d'une manière générale, relative. Mais simplement que la *"preuve"* réside dans une série d'arguments qui se dégagent d'un ensemble de recherches, sans qu'il soit possible de dire exactement lequel est vraiment décisif.

On peut prendre comme exemple l'accueil fait aux résultats des expériences du physicien allemand Heinrich HERTZ (1857-1894). D'un côté, tous les physiciens contemporains de HERTZ soulignèrent l'importance de sa découverte. Il avait su produire et détecter des ondes électromagnétiques, en confortant ainsi la théorie de James Clerk MAXWELL (1831-1879). D'un autre côté, et au même moment, certains autres physiciens doutaient de la fiabilité d'une partie des résultats de HERTZ et

jugeaient ses expériences problématiques. Le doute n'empêcha pas ces physiciens de reproduire des expériences similaires à celles de HERTZ et d'obtenir des résultats plus ou moins conformes aux siens. C'est donc, en quelque sorte, l'usage qui fit office de preuve.

Le physicien Max PLANK (1858-1947) était plus pessimiste quant au temps nécessaire pour l'acceptation complète d'une théorie, quand il écrivait : *"Une vérité nouvelle en science n'arrive jamais à triompher en convainquant ses adversaires et en les amenant à voir la lumière, mais plutôt parce que, finalement, ses adversaires meurent et qu'une nouvelle génération grandit, à qui cette vérité est familière".*

Et, avant de terminer, un petit paragraphe en forme de boutade :

### 8/ Les scientifiques ont-ils toujours une attitude "scientifique ?"

Voici plusieurs années que des historiens, des sociologues et des philosophes cherchent à déconstruire une image idéalisée des pratiques scientifiques. La conclusion qui semble résulter de ces travaux est que les grands savants ne sont pas forcément ces esprits rationnels, objectifs et intègres qu'ils prétendent être. Quant à leur soit-disant "méthode scientifique", censée exemplifier ces vertus, elle serait introuvable pour qui les regarde travailler de près. Malgré cette remise en cause, l'image idéalisée de la science perdure de nos jours, notamment parce que nombre de scientifiques continuent de se présenter comme des modèles de rigueur.

Mais que sont vraiment les grands scientifiques ? : des individus passionnés, partisans et jusqu'au-boutistes. Quant à l'évocation de la méthode scientifique, elle ne serait que poudre aux yeux. Peu de cher-

cheurs en effet s'embarrasseraient de règles quand il s'agit de faire une découverte majeure et de passer à la postérité. Les scientifiques seraient, sans s'en rendre compte, des anarchistes du savoir, prêts à presque tout pour réussir.

Le journaliste-écrivain Micheal BROOKS (1970 - PhD en physique quantique) a cherché dans son ouvrage *"Free Radicals. The Secret Anarchy of Science"* 2011, les sources d'inspiration des découvreurs scientifiques. Pour certains, c'est d'un rêve ou d'une prise de drogue. Un certain Kary MULLIS a ainsi obtenu le prix Nobel de chimie en 1993 pour une découverte faite, selon ses dires, sous l'emprise du LSD. Pour d'autres, Dieu est un stimulant plus efficace. Au XIX<sup>e</sup> siècle, Michael FARADAY alla chercher dans la Bible ses idées pour comprendre l'électromagnétisme. Il y a aussi ceux qui manipulent leurs calculs pour qu'ils correspondent mieux aux données expérimentales afin de convaincre leurs pairs. C'est ce que fit Isaac NEWTON. D'autres encore suppriment des données d'observation qui ne s'accordent pas avec leur théorie. Une autre méthode consiste à discréditer ses concurrents en les dénigrant systématiquement. Comment atteindre la notoriété ? Tout simplement en usant de son autorité. C'est ce que fit William SHOCKLEY. Bien que n'ayant pas contribué à la découverte du transistor, il fit en sorte que son nom apparaisse toujours à côté de ceux des deux inventeurs qui travaillaient sous sa direction. Il finit ainsi par partager avec eux un prix Nobel de physique en 1956.

De même une forte personnalité peut réussir à s'imposer en utilisant des méthodes dignes du marketing. C'est ce que fit Stanley PRUSINER pour les "prions" censés être responsables de la maladie de Creutzfeld-Jakob. On ne sait toujours pas s'ils existent, mais

PRUSINER a obtenu le prix Nobel de médecine en 1997 pour leur "découverte".

Cette remise en cause de l'existence d'une éthique et d'une méthode scientifique ne conduit pas BROOKS à dénigrer la science. Il estime en effet que les scientifiques qui ont fait de grandes découvertes ne les ont pas faites en dépit de leur passion, partialité, irrévérence, etc. mais grâce à ces aspects si humains de leur personnalité.

### 9/ Dernier paragraphe en forme de conclusion

Il paraît au premier abord absurde de chercher à remettre en cause ce qui nous paraît bien être une évidence, à savoir que les théories scientifiques décrivent la réalité. Par exemple, si on pense à la théorie galiléenne du mouvement, qui recourt au concept d'inertie, il paraît non douteux que cette théorie nous dit, mais de façon plus exacte que notre expérience quotidienne, comment se comportent réellement les corps dans le monde. Pourtant, ce que décrit réellement cette théorie, c'est le mouvement des corps, certes... mais dans les conditions idéales déterminées par la théorie ? Si la théorie du mouvement de GALILÉE ne prend pas en compte les obstacles qu'on rencontre dans l'expérience, alors, soit il faut dire que les théories scientifiques ne parlent pas du tout du monde, soit qu'elles cherchent à le décrire, certes, mais dans des conditions plus ou moins proches du réel- ce qui n'est pas la vraie réalité.

Il n'est donc pas évident que les théories scientifiques décrivent la réalité. On peut d'ailleurs noter que l'étymologie du terme " théorie " renvoie au domaine humain de la spéculation, par opposition à la pratique. On peut aussi préci-

ser que les théories scientifiques, depuis GALILÉE, s'expriment en langage mathématique. Tout ceci nous invite à penser que, peut-être, les théories scientifiques ne nous parlent pas du monde, ou de la "réalité": elles semblent nous parler, plutôt, de la créativité de l'esprit humain. On peut avoir l'impression que par les théories nous imposons nos "vues" à la réalité, plutôt que nous la décrivons.

Précisons pour terminer que le terme même de "réalité" est problématique. Il peut signifier soit l'ensemble des phénomènes observables, soit ce qui se trouve derrière ces phénomènes – c'est à dire comment sont réellement les choses qui constituent la réalité ?

La question, toujours sans réponse, est de savoir si les théories scientifiques peuvent décrire la réalité de façon adéquate

**Remarque :** Dans tout ce qui précède, il n'a pas été question de débattre d'un des phénomènes les plus complexes qui soient : la vie.

### PETITE APPLICATION PRATIQUE

L'électronique envahit de plus en plus notre quotidien. Les applications sont tous les jours plus nombreuses et il n'est pas question d'en contester la réalité.

Vous avez tous lu et appris, dans un ouvrage sérieux, qu'un électron est une particule élémentaire porteuse d'une charge négative.

Outre la notion de "particule", évoquée dans le texte ci-dessus, essayez d'imaginer ce qu'est une "charge électrique" – négative de surcroît – sans faire appel à des effets sur d'autres entités, mais en elle-même ? De plus comment envisagez-vous le fractionnement d'une charge (1/3, 2/3) comme dans la théorie des quarks ?

# Mission au Proche-Orient

(L'une des plus marquantes de ma carrière chez CRYLOR)

## La fibre CRYLOR à Colmar

En 1980, Lucien Conroy est « Chef de fabrication » de l'usine de Colmar qui produit la fibre acrylique, CRYLOR. C'est encore une époque faste où l'on produit environ 40 000 tonnes de cette fibre par an. La production était déclinée en de multiples articles, car travaillée en aval sur des matériels divers, le plus souvent dans des filatures type « coton » ou « laine » et de plus, destinée aux nombreuses applications finales. Celles-ci concernaient essentiellement le domaine de la bonneterie et de l'ameublement. On imagine par conséquent les soucis de Lucien jonglant avec la production de ces multiples articles CRYLOR !

Personnellement je suis responsable ATC, c'est à dire "Assistance Technique Clients". A ce titre, je vais voir les clients directs de l'usine lorsqu'ils rencontrent des difficultés de transformation avec notre fibre, dans toute l'Europe, (également dans les pays de l'EST avant la chute du mur) au Maghreb et au Proche-Orient.

## Le marché en Egypte

En 1980, nous sommes dans la période après Nasser, où l'économie nationale se libéralise. L'activité industrielle privée débute et se développe. Des financiers de ce pays réalisent que le secteur textile, qui est une activité de main d'oeuvre est un domaine où il est possible de faire fortune



Lucien Conroy

face aux industriels des pays d'Europe où le coût de la main d'oeuvre est élevé. En Egypte comme dans les pays du Maghreb, la main d'oeuvre était bon marché !

Depuis des années nous avons affaire en Egypte, à un immense conglomérat nationalisé appelé MISR-BEIDA. Nous livrions un article CRYLOR très particulier, fabriqué uniquement pour ce client que nous appelions « *toucher doux* »...

Au cours de cette année 1980, l'un des commerciaux de Lyon assurant la vente vers la « Grande Export » est sollicité par notre agence du Caire pour vendre du CRYLOR à un nouveau client appelé MONOLON, visionnaire, représentatif de ce développement dans ces pays à la main d'oeuvre bon marché ! Celui-ci exige strictement le même produit que celui livré au concurrent nationalisé

MISR-BEIDA. En effet cette fibre au « toucher doux » recueille un très grand succès au stade final, dans le domaine bonneterie. C'est une véritable rente, régulière, depuis des années pour l'usine de Colmar, sans aucun souci. Lucien ne peut que s'en féliciter !

Aussitôt on met en fabrication un lot de 5 tonnes pour essai, destiné à ce nouveau client. Lucien, consciencieux et très tatillon a dû suivre de près cette fabrication ne pouvant qu'améliorer le volume des livraisons « Grande Export » plus intéressantes financièrement que pour l'Europe.

A peine arrivé à destination, ce lot est mis en production chez ce filateur égyptien installé dans le delta du Nil, à une quarantaine de km au Sud-Est d'Alexandrie.

Peu de temps après, l'agence RHÔNE-POULENC du Caire, en l'occurrence Monsieur Mekar-

bané, chargé du secteur textile en Egypte, est appelé par le directeur de cette usine : impossible de faire tourner les machines de préparation, appelées « intersecting » pas non plus les continus à filer. L'information est transmise à la direction commerciale de Lyon qui la répercute aussitôt à l'usine de Colmar. J'imagine Lucien dans tous ses états... Cette fibre si longtemps livrée en Egypte et uniquement chez la MISR-BEIDA avec absence totale de problèmes de qualité ne peut être travaillée chez ce nouveau client ! Il a dû convoquer immédiatement dans son bureau Jean Paul Gresteau le responsable qualité afin d'obtenir des explications. N'étant pas présent car nullement concerné (à ce moment là), je ne peux rien dire sur la nature des échanges entre ces deux interlocuteurs. Connaissant Lucien ça a dû être chaud !

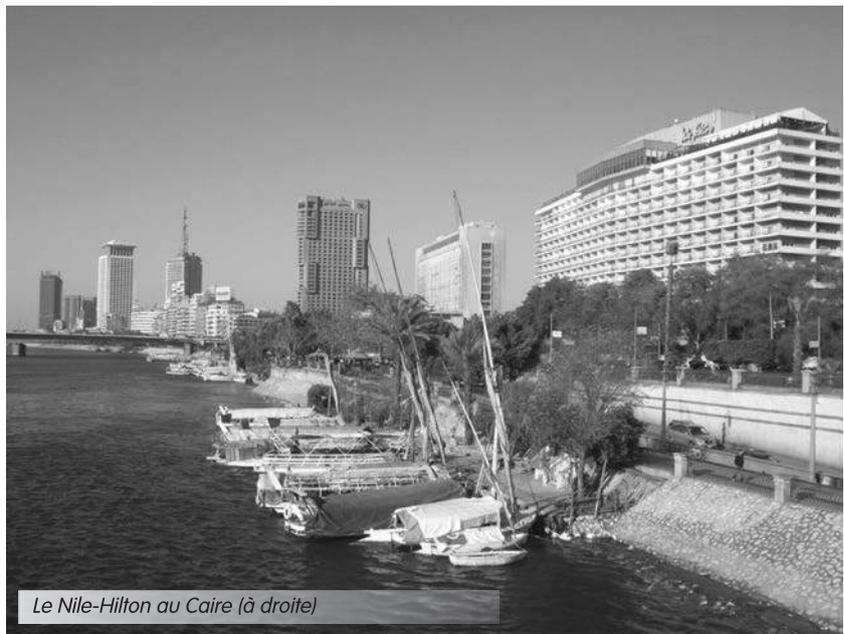
### Une nouvelle mission

Comme on se méfie des informations techniques transmises par des commerciaux à des ingénieurs (c'est tout à fait évident...), on décide d'envoyer un ingénieur examiner la situation sur place dès que possible. En l'occurrence le responsable de l'assistance clientèle du CRYLOR : J. Vogelweith !

Vol direct Paris le Caire sur Airbus A 300 d'AIR-FRANCE.

Durée 4h30 environ. Je suis attendu à l'aéroport par Monsieur Mekarbané. Celui-ci, n'ayant jamais été confronté à un problème de qualité concernant les productions de CRYLOR livrées en Egypte, est complètement effondré en me communiquant ses informations.

Attendu comme le messie, je suis conduit dans le meilleur hôtel du Caire : le « Nile-Hilton ». Il est prévu d'aller dès la première heure le lendemain chez le filateur.



Le Nile-Hilton au Caire (à droite)

RV dans le hall le lendemain matin à 6 heures... Avec le décalage horaire à ce moment là, c'était 4 heures du matin à Colmar ! La nuit a été courte. A cette heure matinale, pas de petit déjeuner. Je me suis contenté d'une pilule de Nivaquine...

Ce matin là, direction l'usine MONOLON, à environ 3 heures du Caire en voiture.

Nous avons emprunté la grand-route à 4 voies de 220 km qui relie Le Caire à Alexandrie. Elle est fréquentée par une véritable noria de taxis Peugeot 504 break surchargés, tous de la même couleur.

### Un mystérieux problème...

Arrivé chez ce client, je découvre cette usine venant d'être construite très récemment dans une zone désertique proche du delta. Bâtiment tout neuf, matériel dernier cri, de marques SEYDEL, SCHLUMBERGER, SCHLAFHORST, etc, comme on peut généralement les trouver dans nos usines d'Europe. Cependant on constate que l'usine n'est pas terminée... Le sol en béton avec gravier apparent n'a pas reçu sa chape de finition qui doit être parfaitement lisse afin de pouvoir pousser d'une machi-

ne à l'autre les immenses pots de fibres sur roulettes. Résultat, les roulettes sont cassées très vite et on a dû créer spécialement un atelier destiné aux réparations des pots ! Par ailleurs si la climatisation fonctionne, les grilles de reprise au sol sont encore absentes ce qui signifie pour le personnel, (et les visiteurs) de faire très attention où mettre les pieds pour ne pas se retrouver, 1 mètre ou davantage, plus bas...

J'ai donc commencé mes observations sans comprendre vraiment ce qui se passait sinon que la fibre collait immédiatement sur les rouleaux des étirages... Au bout de la première journée, n'ayant pas d'explication je ne voyais par conséquent pas de solution non plus. Il fallut revenir le lendemain à la même heure et retrouver le directeur plutôt énervé et monsieur Mekarbané très inquiet...

Deuxième jour, même situation. J'ai demandé et obtenu pour les jours suivants un certain nombre d'essais, sans obtenir la moindre amélioration. Depuis l'agence du Caire j'ai débuté un dialogue par télex, (seul moyen de communication rapide à l'époque), avec Jean-Paul Gresteau le responsable qua-

lité de l'usine... Je lui demandais des résultats de contrôle qui se révélèrent tous normaux...

Je retournai chaque jour dans cette maudite filature, conduit à jeun dès 6 heures par monsieur Mekarbané de plus en plus désagréable parce qu'il pensait que nous racontions des histoires, finalement que nous étions malhonnêtes ! Et nous retrouvions ce directeur qui me considérait comme un incapable, peut-être même un imbécile... ? Cet épisode dura 11 jours ! Têtu comme un vosgien, je n'aurais jamais quitté les lieux sans une solution. (En général, ces missions que j'avais l'habitude d'assurer duraient entre 24 et 48 heures.)

Comme c'était toujours à jeun que débutait la journée chez MONOLON, il y avait heureusement une pose en fin de matinée. Nous allions dans une échoppe assez rustique au bord d'un bras du Nil au milieu d'une végétation luxuriante qui caractérise les rives du Nil.

Les paysans venaient tous y consommer une soupe de pois, par conséquent nous aussi. Les tables et chaises étaient installées dehors sur la terre battue.

Bien entendu, je continuais à me rendre à l'agence, pour dialoguer avec l'usine de Colmar au moyen du télex. Celle-ci était située dans un bel immeuble dans le style Haussmannien du centre de la ville. Lors de mes visites, il a bien fallu rendre compte de l'avancement de ma mission au directeur local de RHÔNE-POULENC, (dont j'ai oublié le nom...)

Pendant ce temps là j'imaginai Lucien réunissant dans son bureau François Buisson responsable de la production filature et Jean-Paul Gresteau de la qualité, tous les trois également sur les nerfs, me prenant peut-être aussi pour un incapable (je ne l'ai jamais su !),

car s'estimant, eux, tout à fait innocents. De mon côté, j'avais toute confiance dans les informations transmises depuis Colmar.

Convaincu par mes collègues de Colmar que ce lot livré à MONOLON était identique à ce qui était travaillé à ce moment là chez la MISR-BEIDA, une idée me démangea. Lors de la deuxième semaine, rongé par les échecs de mes essais, j'ai fait une suggestion à monsieur Mekarbané, ce qui le mit encore davantage de mauvaise humeur : aller voir chez la MISR-BEIDA pourquoi ce produit ne leur donnait pas de soucis... ! Je dois préciser que si les techniciens se méfient des informations techniques transmises par les commerciaux, ces derniers, en contre partie, n'aiment pas beaucoup les techniciens venir se mêler de leurs affaires... en particulier chez un client où tout va bien ! Il a fallu attendre deux jours son accord après qu'il ait annoncé à la direction de la MISR-BEIDA qu'un ingénieur était de passage en Egypte et qu'il souhaitait en profiter pour venir faire une visite de courtoisie... !

### Le mystère s'éclaircit

Finalement, monsieur Mekarbané, beaucoup plus tendu que moi, accepta de m'emmener dans cette usine textile nationalisée, fidèle et important client de CRYLOR depuis des années et surtout sans aucun problème ! Je découvris un immense conglomerat de bâtiments avec des rues où l'on est obligé de circuler en voiture. Première impression avant d'entrer dans les ateliers : on observe à l'extérieur, une multitude d'ouvriers assis par terre le long des façades, fumant ou cassant la croute... autant qu'à l'intérieur pour s'occuper des machines !

La visite guidée commença. Très rapidement j'eus l'impression de

me retrouver dans une usine de la fin du 19<sup>e</sup> siècle ou du début du 20<sup>e</sup> ! Je réalisai par conséquent que le prix de revient était tout à fait secondaire dans la gestion de cette entreprise nationalisée ! (De la même façon que dans les pays de l'EST avant la chute du mur.)

Je découvrais des machines très anciennes, souvent en bois, comme je n'en avais jamais vues ailleurs et surtout, tournant à des vitesses extrêmement réduites ! J'ai compris aussitôt le problème. Cette fibre au « toucher doux » donc collante, ne pouvait être travaillée sur du matériel moderne tournant 3 fois plus vite !

Dès le lendemain, nous sommes retournés chez MONOLON pour expliquer que, suite à une longue enquête à Colmar, cette fibre ne pouvait être travaillée chez eux qu'en diminuant sensiblement les vitesses des machines... Ce qui a pu être vérifié, mais a mis le directeur dans une colère noire. J'ai pu enfin rentrer à Colmar soulagé et la conscience tranquille mais laissant aux commerciaux le soin de négocier une jolie ardoise, afin de pouvoir travailler tout ce lot de 5 tonnes à vitesse lente !

Dès mon retour je fis un rapport complet à l'usine. Bien entendu il n'y a plus eu d'autres livraisons chez ce client... Tournant dans son bureau, Lucien a dû ruminer longtemps cette affaire et, après réflexion, jurant qu'on ne l'y reprendrait plus, me convoqua pour me tenir le discours suivant :

**- Dorénavant on ne prendra plus aucune commande chez un nouveau client sans que tu sois allé voir auparavant si notre fibre est compatible avec le matériel !**

Message bien reçu. Lucien, exigeant, était aussi plein de bon sens !

(A suivre)

J. Vogelweith

# Adieu à Jacky PINÇON

## Le Président est décédé, un ami nous a quittés

Jacky PINCON nous a quittés en janvier dernier à l'issue d'un combat de 6 mois contre la maladie. Il avait encore rédigé l'éditorial de décembre 2017 de notre revue et s'était assuré que son équipe et notamment Daniel DESPRELS avaient bien toutes les informations nécessaires pour continuer sa tâche.

Il fait des études brillantes au lycée Descartes de Tours et est admis à l'École Nationale des Industries Chimiques de Nancy (ENSIC).

En 1971, il commence sa carrière chez Distugil à Champagnier, d'abord au Bureau d'Études puis à la fabrication du caoutchouc synthétique Chloroprène.

En 1981, il passe à RP Agrochimie à La Dargoire, d'abord aux achats, puis au commercial.

En 1987, il prend la direction du Département Monofilaments à Albi.

En 1993, il devient Directeur Administratif et Financier de la société IFIP, matières premières pour le polyamide avec notamment Belle Etoile et Chalampé.

Enfin, de 1999 à 2007, il passe au siège de Rhodia assurant la direction de divers projets transversaux.

Jacky aura donc consacré toute sa carrière au Groupe Rhône-Poulenc dans de nombreuses fonctions et sur de nombreux produits.

Dès sa cessation d'activité, il intègre l'ARARP et succède à Paul SIGNORET en 2008 et lui consacra beaucoup de temps et d'énergie jusqu'en 2018.

Il sera d'abord un **rassembleur** ; très vite il intégrera à l'ARAP les associations de Paris et de

Clamecy ; il ne manquait jamais d'animer les réunions et d'apporter les informations partout où c'était nécessaire.

Il cherchera toujours à **établir, maintenir ou renouer des contacts**

- Avec les sociétés Rhodia et Solvay avec des hauts et des bas ;
- Avec les gestionnaires de retraites, Siaci Saint Honoré et GPA vis-à-vis desquels il était d'une vigilance absolue.

Mais il sera surtout **un défenseur acharné des droits** matériels et moraux des retraités RP.

- Continuer les procédures pour que les droits à la retraite et à la réversion soient honorés conformément aux engagements pris par les directions. Dans le maquis des mutations entre les diverses sociétés, beaucoup étaient perdus et Jacky les guidait avec bienveillance vers leurs droits.
- Initier des procédures pour que le calcul des indemnités de départ à la retraite intègre bien toutes les composantes
- Enfin il a lutté avec obstination contre la taxation des retraites chapeau introduite dans la loi de finances 2011, lutte qui a vu récemment ses premiers succès.

Merci donc à Jacky pour tout ce qu'il a fait pendant 10 ans avec compétence, vigilance et obstination.

A madame PINÇON, à ses enfants et petits enfants, tous les membres de l'ARARP présentent leurs condoléances et les assurent de leur sympathie et de leur soutien.

François Buisson

# Yannik Bonnet

## un parcours singulier

*L*es plus anciens d'entre nous ont connu Yannik Bonnet, dont le décès a été annoncé le 17 mars dernier à Carnac.

Polytechnicien, docteur en chimie, il a commencé sa vie professionnelle chez Rhône-Poulenc en 1960, d'abord comme chercheur au Centre de recherches des Carrières, dans le Groupe Sud, avant d'être appelé au siège social, avenue Montaigne, à la Direction des Ressources humaines.

Il a quitté Rhône-Poulenc en 1975 pour entrer dans l'industrie pharmaceutique, à la société Delalande.

En 1978, il a pris la direction de l'École supérieure de chimie industrielle de Lyon, poste qu'il conservera jusqu'en 1989, année où il crée à Lyon IDES Consultants, société de consultants en organisation d'entreprise.

Veuf en 1995 d'une épouse qui lui aura donné sept enfants, Yannik Bonnet a été ordonné prêtre en 1999, dans le diocèse du Puy en Velay, avant de rejoindre en 2008 la paroisse de Carnac, en Bretagne, où il a fini ses jours.

C'était un passionné de l'humain, qui s'est exprimé dans une dizaine de livres, d'abord avec "Le défi éducatif : Famille, école, entreprise, même combat !" (1989) puis "Les hommes, acteurs dans la stratégie de l'entreprise" (1990), "Être heureux au travail" (1992), et "Les neuf fondamentaux de l'éducation", en deux tomes (2003 et 2004), pour ne citer que ceux-là.

Hanté par ce qu'il considérait comme l'effritement du système éducatif en France, Yannik Bonnet a créé en 2003, avec Claude Marchadier, l'Association Éducation Solidarité, qui intervient au sein d'au moins 150 écoles hors contrat pour assister les familles, en distribuant 17 000 bourses.

En 1996, responsable de la parution de la revue Professions et Entreprises, du Centre Français du Patronat Chrétien (devenu Entrepreneurs et Dirigeants Chrétiens – EDC), Yannik Bonnet y avait rédigé un article intitulé "L'Égalité n'existe pas !", qui concluait ainsi :

*« Nous passons notre temps, soit à nous tromper de combat en nous indignant stupidement devant des inégalités contre lesquelles nous ne pouvons rien, soit à fermer les yeux devant des injustices auxquelles nous pourrions apporter des remèdes, en prétextant que c'est le rôle de l'État, des patrons ou des organismes sociaux.*

*L'égalité n'existe pas, l'équité est insuffisante, notre justice est imparfaite, notre amour n'est pas illimité.*

*Mais notre petit amour, quoique fini, s'il est patient, obstiné, persévérant, peut faire des miracles. Et le premier miracle pour celui qui se sent défavorisé c'est de se voir regardé avec amour. »*

**Bernard Prugnat**

# Connaissez-vous l'Anosognosie ?

Un article (que l'on peut lire sur internet) du Professeur Bruno Dubois, directeur de l'IMMA (Institut de la mémoire et de la maladie d'Alzheimer, à la Pitié-Salpêtrière de Paris) nous explique.

## Depuis un certain temps...

1. J'oublie les noms de familles...
2. Je ne me souviens plus où j'ai rangé certaines choses...
3. En parlant, il m'arrive de m'arrêter et ne plus savoir de quoi je parlais...

Avant, je craignais qu'il s'agisse d'un début d'Alzheimer... mais aujourd'hui, à la lecture de cet article, je suis rassuré.

*"Si quelqu'un à conscience de ses problèmes de mémoire, c'est qu'il n'a pas l'Alzheimer."*

Il s'agit de l'**anosognosie** ou l'oubli temporaire.

La moitié des gens de 60 ans et plus présentent certains symptômes qui sont plutôt dus à l'âge qu'à la maladie.

Ça arrive souvent chez les personnes de 60 ans et plus qu'elles se plaignent que la mémoire leur fait défaut : « *les informations sont toujours*



*dans le cerveau, c'est le "processeur" qui fait défaut ».*

Les cas les plus répandus sont :

- l'oubli du nom d'une personne
- le fait de se rendre dans une pièce de la maison et ne plus se rappeler pourquoi on y allait
- un blanc de mémoire pour un titre de film ou d'un acteur, d'une actrice
- une perte de temps à chercher où on a laissé ses lunettes ou ses clés.

**Après 60 ans**, la plupart des gens présentent une telle difficulté, ce qui indique qu'il ne s'agit pas d'une maladie mais plutôt que c'est une caractéristique due au passage des années.

Bien des gens sont préoccupés de ces oublis. D'où l'importance de l'affirmation suivante :

**« Ceux qui sont conscients de souffrir de ces oublis sont ceux qui n'ont pas de problèmes sérieux de la mémoire alors que ceux qui souffrent d'une maladie de la mémoire – dont l'Alzheimer – ne se rendent pas compte de ce qui se passe ».**

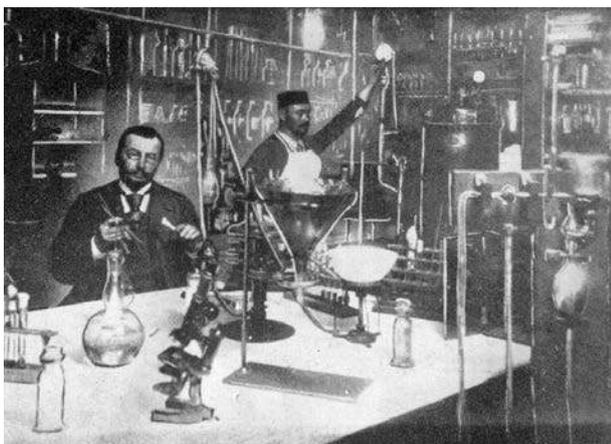
Le professeur Bruno Dubois rassure la majorité des cas de personnes préoccupées par leurs oublis : « **plus on se plaint de pertes de mémoire, moins il y a de probabilités de souffrir d'une maladie de la mémoire** ».

Faites circuler, ça peut rassurer...

# Les lyonnais renommés ou ... oubliés

## Gabriel Roux 1853 - 1914

Ne pas confondre avec Emile Roux, créateur du vaccin anti diphthérique



**L**yonnais d'adoption, ce natif d'Issoire, fils d'un fonctionnaire des finances, fit ses études de médecine à Lyon, puis devint en 1892 directeur du Bureau Municipal d'Hygiène fondé par le maire Victor Augagneur.

Agrégé de médecine, bactériologiste, c'est dans son laboratoire du n° 60, rue de Sèze, à Lyon, qu'il découvrit bien avant Sir Alexander Fleming le principe de la pénicilline ...

Le regretté Dr Georges Gauthier, lauréat de l'Académie de Médecine, a écrit à ce propos dans le n° 24 (mars 1968) de la revue de la Société d'Histoire de Lyon-Rive Gauche du Rhône : "Avec des moyens rudimentaires, notre chercheur découvre que certaines moisissures empêchent le développement des cultures microbiennes. Tel se comporte en particulier un champignon inférieur nommé *pénicillum glaucum* dont, trente années plus tard, le biologiste écossais Fleming révélera le pouvoir antibiotique avec le retentissement que l'on sait... Mais Gabriel Roux va plus loin. Non content d'observer

les propriétés bactériostatiques du *penicillium*, il a l'idée géniale de les utiliser à des fins thérapeutiques dans des expériences qui, aujourd'hui encore, forcent l'admiration ... Ces expériences mémorables marquant assurément les débuts de la pénicillothérapie ... Il aurait fallu aller plus avant dans cette voie féconde, mais alors la chimie biologique était pratiquement inexistante et l'industrie pharmaceutique n'avait pas encore vu le jour ! Circonstance plus grave : les milieux scientifiques de l'époque n'accordèrent aucun crédit aux travaux du savant lyonnais. La pensée médicale s'était cristallisée autour des découvertes de Pasteur et de ses disciples, parmi lesquels Emile Roux (1853-1933), inventeur du sérum antidiphthérique ... De sorte que Gabriel Roux, promoteur à Lyon de la pénicillothérapie, se contenta de consigner ses observations dans la thèse de son collaborateur Ernest Duchesne, élève de l'Ecole de Santé Militaire. Une thèse soutenue le 1<sup>er</sup> décembre 1897, à Lyon, avec pour titre : « Contribution à l'étude de la concurrence vitale chez les microorganismes. Antagonisme entre les moisissures et les microbes ». Un travail dont le jury ne saisit pas la portée.

Lyon n'était encore, selon la sentence d'Edouard Aynard, que « la cité de l'inachevé » ! Gabriel Roux, ennemi de toute gloire, le cœur malade, se retira en Auvergne dès 1908 où il se mit au service des pauvres qu'il soignait gratuitement.

Quant au médecin militaire Ernest Duchesne, il mourut à trente-huit ans des suites de la guerre 14-18, sans avoir pu achever l'œuvre de son maître.

## Commission Culturelle Francilienne

*Les sorties culturelles se sont poursuivies en 2017 et se poursuivent en 2018 avec 4 conférencières, Sylvie Rojon-Kern ayant quitté Paris pour la région bordelaise.*



### EN 2017, LE BILAN ACTUALISÉ EST LE SUIVANT :

- **34 sorties réalisées**, réparties en 16 visites d'expositions temporaires, 11 visites de lieux ou bâtiments historiques, 4 promenades et 3 sorties d'une journée en Île-de-France, avec nos 5 conférencières Caroline (7), Marie-Françoise (8), Marie-Gabrielle (4), Nicole (6) et Sylvie (9).

Parmi les succès, mentionnons :

- Visite du pavillon de l'Horloge au Louvre
- Visite du Moulin de la Galette
- Journée à l'abbaye de Longpont et au château de Pierrefonds (28 participants dont 10 ARARP)
- Promenade de Saint Eustache à la Fontaine des Innocents
- Journée à Poissy et au désert de Retz (36 participants dont 15 ARARP)
- Journée aux châteaux de Groussay et Villarceaux (39 participants dont 14 ARARP)
- Promenade de Saint Gervais à l'Arsenal
- Visite du musée du Barreau
- Visite de l'exposition « Chrétiens d'Orient » à l'Institut du Monde Arabe
- Visite de la cathédrale orthodoxe russe de la Sainte Trinité de Paris.

- **1 sortie annulée** par manque de participants

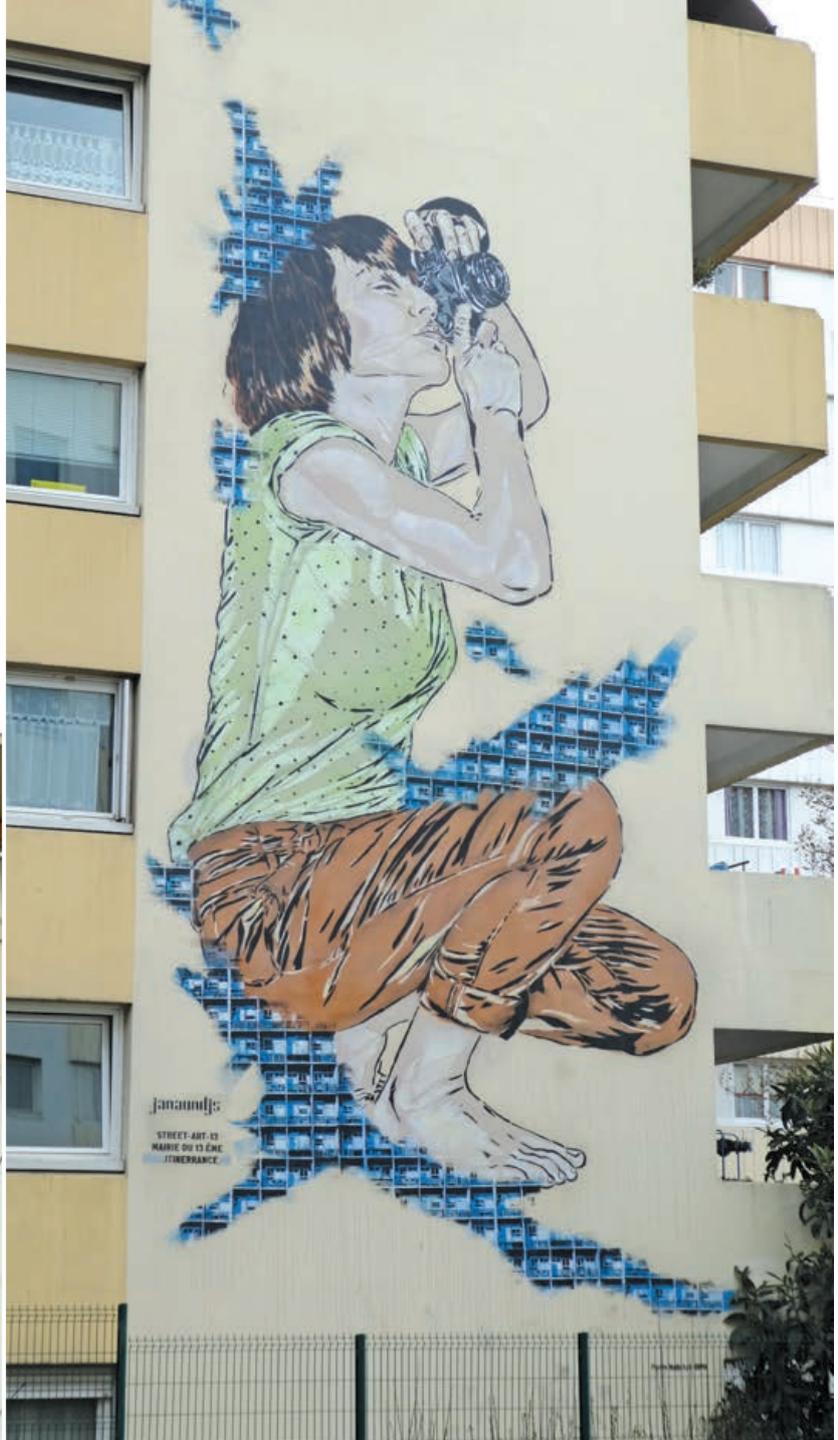
- **503 participants** (soit une moyenne de 14,8 par sortie), répartis sur 47 personnes différentes.

**Par rapport à l'année 2016**, il y a eu plus de visites (34 au lieu de 30), une augmentation du nombre total de participants (503 au lieu de 459), mais une diminution du nombre moyen de participants par visite (14,8 au lieu de 15,3) et du nombre de participants différents (47 au lieu de 52).

**POUR LE PREMIER SEMESTRE 2018,  
NOUS AVONS :**

- **réalisé 8 sorties** au premier trimestre, réparties en 5 visites d'expositions temporaires, 1 visite de bâtiment historique et 2 promenades, mais annulé 2 sorties par manque de participants.
- **programmé 9 sorties** au deuxième trimestre, réparties en 7 visites d'expositions temporaires ou permanentes et 2 promenades.

Les photos illustrant cet article sont de Claude Mantoulet.



Nous remercions vivement ceux qui nous font part de leur satisfaction. N'hésitez pas à nous communiquer vos commentaires et/ou suggestions.

**Nous serons heureux d'accueillir dans nos sorties culturelles franciliennes les membres de l'ARARP qui habitent l'Île-de-France et qui ne sont pas encore inscrits dans nos listes de sorties culturelles.** Si vous êtes intéressés, adressez vos coordonnées à :

FARP/ARARP  
BAL N° 3  
Maison des associations du 13<sup>e</sup>  
arrondissement  
11, rue Caillaux, 75013 Paris

**Yves Dubosc et Jean-Claude Feltin**





# Carnet de l'association

En ce qui concerne l'antenne francilienne, les avis de décès doivent être adressés dorénavant à :  
**FARP/ARARP, Maison des Associations du 13<sup>e</sup> arrondissement, 11, rue Caillaux, 75013 Paris**

Étant donné la possibilité d'homonymies, l'adresse personnelle est précisée lorsqu'elle figure dans l'annuaire.

**DÉCÈS** L'association a le profond regret de vous faire part des décès de :

<b>BERNUSSET</b>	<b>Philippe</b>	RP/CHIMIE/SIEGE	survenu le 6 avril 2018
<b>BESNARD</b>	<b>Pierre</b>		survenu le 27 novembre 2017, <i>4, rue de la Poterne, 76000 Rouen</i>
<b>CAMP</b>	<b>Michel</b>	SPECHIM	survenu le 1er février 2018
<b>CHARZAT</b>	<b>Claude</b>	RPB/SIEGE	survenu en mars 2018
<b>CLAVEAU</b>	<b>Paul</b>	INT/SIEGE	survenu le 18 mai 2017
<b>COLLET</b>	<b>Marcel</b>	TEXTILE	survenu en janvier 2018
<b>COMMIN</b>	<b>Michel</b>	AGROCHIMIE	survenu le 13 août 2017
<b>CONROY</b>	<b>Lucien</b>	ARCHES	survenu en décembre 2017
<b>CORON</b>	<b>Paul</b>	REC/CRD	survenu le 14 août 2017
<b>CUIDART</b>	<b>Robert</b>	BELLE ETOILE	survenu le 12 décembre 2017
<b>DELL'ASINO</b>	<b>Secondo</b>	RIBECOURT	survenu le 23 septembre 2017
<b>DEROGNAT</b>	<b>Raymond</b>	RPB/SFON	survenu le 31 août 2017
<b>FERRY</b>	<b>Roger</b>	TEXTILE	survenu le 9 janvier 2017
<b>FICHET</b>	<b>Bruno</b>	TEXTILE	survenu le 17 février 2018
<b>FISSET</b>	<b>Jacques</b>	RPB/SIEGE	survenu le 4 juillet 2017
<b>FRANCISOU</b>	<b>Jacques</b>	RPT/DIV	survenu en avril 2018
<b>FRIOT</b>	<b>Michel</b>		survenu le 18 décembre 2016
<b>GALERNEAU</b>	<b>Gérard</b>	RPB/SOPAG	survenu le 22 mars 2018
<b>GARDENAL</b>	<b>Robert</b>	PROLABO	survenu en mars 2018
<b>GILLES</b>	<b>Marcel</b>	RPB/DIV	survenu le 7 mars 2018
<b>GILLET</b>	<b>Jean</b>	ATOCHM/SFON	survenu en juin 2017
<b>GUILLAUME</b>	<b>André</b>	SILICONES	survenu le 20 avril 2018
<b>HUET</b>	<b>Henriette</b>	RPT/VENISSIEUX	survenu le 28 novembre 2017
<b>LABEDAN</b>	<b>Pierre</b>	RCH/CRD	survenu en mars 2018
<b>LABORDE</b>	<b>René</b>	INDUSTRIALISATION	survenu le 20 août 2017
<b>LARMÉ</b>	<b>Claude</b>		survenu en avril 2018 <i>6, rue du Mont Griffon, 91330 Yerres</i>
<b>LEFEBVRE</b>	<b>Paul</b>	RPB/DIV	survenu le 12 octobre 2017
<b>LEGRAND</b>	<b>André</b>	RCH/CRD	survenu le 9 décembre 2018
<b>MENAGE</b>	<b>François</b>	RPI	survenu le 29 janvier 2018
<b>MONGON</b>	<b>Alain</b>	RPB/SIEGE	survenu le 7 main 2018
<b>MOREL</b>	<b>Henri</b>	FREUDENBERG	survenu en septembre 2017
<b>PECHOUX</b>	<b>Jean</b>	TEXTILE	survenu le 27 avril 2017
<b>PINÇON</b>	<b>Jacky</b>	RHODIA	survenu le 11 novembre 2018
<b>RAUD</b>	<b>Jean</b>	SPECIA	survenu en 2017
<b>ROBERT</b>	<b>Brigitte</b>	RP/INTER	survenu en 2017
<b>ROMERO</b>	<b>Eugène</b>	PONT DE CLAIX	survenu le 14 août 2017
<b>SCHVESTER</b>	<b>Christian</b>	FIBRE/DIV	survenu le 16 novembre 2017
<b>SPELBOUTE</b>	<b>Julyane</b>	RPB/DIV	survenu le 15 décembre 2017
<b>TAMET</b>	<b>Simone</b>	RPB/SFON	survenu le 2 novembre 2017
<b>VESCO</b>	<b>Gérard</b>	CHLOE CHIMIE	survenu en 2017
<b>VINCENT</b>	<b>Edmond</b>	SILICONES	survenu le 31 décembre 2017
<b>ZIMMERMANN</b>	<b>Charles</b>	THANN et MULHOUSE	survenu en novembre 2017

Nous présentons toutes nos condoléances à leurs familles.

Avisés parfois tardivement du décès de certains de nos collègues, nous prions nos lecteurs de nous excuser de les en informer avec retard.

# Pourquoi ? *adresses*

- ✓ Parce que l'avenir de nos retraites est de plus en plus incertain.
- ✓ Parce que les inégalités dont les retraités sont victimes ne font que croître en matière de représentativité, de perte de pouvoir d'achat, de fiscalité, etc.
- ✓ Parce que plus les retraités se rassembleront ou lieu de se complaire dans un isolement stérile, plus ils seront en mesure d'exiger et d'obtenir d'être représentés dans les instances et les débats les concernant, y compris dans les médias.
- ✓ Parce que, en définitive et peut-être surtout, il ne faudrait pas être conduit un jour, mais trop tard, à regretter d'être resté passif alors qu'il était encore temps de réagir.

## Pourquoi adhérer à l'ARARP ?

- ✓ Tout naturellement pour retrouver ses anciens collègues dans un climat convivial.
- ✓ Pour participer à la vie d'une association ne se limitant pas à organiser des loisirs mais s'attachant tout autant à défendre les intérêts particuliers de ses membres.

# Comment ? *adresses*

- ✓ En téléphonant aux numéros :

**Lyon 06 42 47 94 73**

**Paris 01 45 04 19 72**

**le mardi matin ou sur rendez-vous**

- ✓ En demandant un bulletin d'adhésion puis en le retournant à l'adresse suivante :

**ARARP**

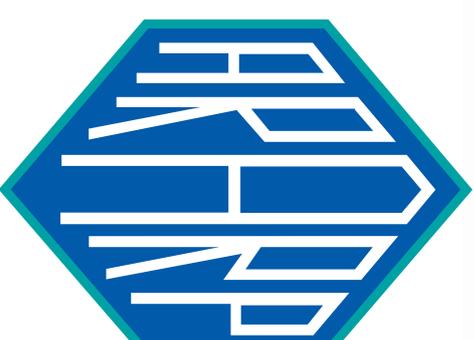
**BP 8214**

**69355 LYON Cedex 08**

*“Bienvenue à l'ARARP”*



# ADHEREZ *à*



**Association**

**Rassemblant**

**Anciens du groupe**

**Rhône**

**Poulenc**

Rejoignez les 3500 membres déjà inscrits à l'ARARP pour bénéficier des services de l'Association